

bilans  
statistiques  
analyses

rapports  
notes  
conférences  
mémoires

Michel Houle

Dominique Jutras

cinéma  
livre et édition  
production télévisuelle

Étude sur l'évolution des  
coûts de production  
des longs métrages  
québécois de fiction  
de langue française

DE 1993 À 2004

LES CAHIERS DE LA SODEC

Décembre 2006

Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles

Québec 

Étude sur l'évolution  
des **coûts de production** des  
**longs métrages québécois** de  
**fiction de langue française**  
de 1993 à 2004

**Michel Houle**

Consultant

sous la direction de **Dominique Jutras**  
avec la collaboration de **Julie L'Allier**, stagiaire  
Direction générale planification, politiques et communications

**SODEC**

---

**Décembre 2006**

---

---

**Les cahiers de la SODEC**

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec)

H2Y 1M6

[www.sodec.gouv.qc.ca](http://www.sodec.gouv.qc.ca)

**Direction de la publication :** Dominique Jutras, directeur des politiques

Direction générale planification, politiques et communications – SODEC

**Édition :** Nancy Bélanger, Direction des communications – SODEC

**Conception graphique de la couverture°:** Alibi Acapella

**Production :** SODEC

ISBN-13 : 978-2-550-48588-9

ISBN-10 : 2-550-48588-2

N° 06-12-C

Dépôt légal 2006

Bibliothèque nationale du Québec

## Remerciements

Nous remercions pour leur collaboration les participants au groupe-conseil formé de Jean-Marc Casanova, René Chénier, Nathalie Clermont, Béatrice Couillard, Caroline Grisé, Richard Lalonde, Nathalie Leduc, Joëlle Levie et Muriel Lisé.



# Table des matières

Liste des tableaux.....	7
Faits saillants.....	9
1. Introduction.....	13
1.1 Objet de l'étude.....	13
1.2 Composition du corpus.....	13
1.3 Processus et méthodologie.....	14
2. Évolution des coûts moyens selon différentes variables.....	16
2.1 Coût moyen par film et par minute.....	16
2.2 Coût moyen par jour de tournage.....	19
3. Évolution de la masse salariale.....	22
3.1 Masse salariale en pourcentage des coûts totaux de production.....	22
3.2 Masse salariale impartie aux principales fonctions.....	25
4. Évolution des coûts par grandes parties budgétaires.....	27
4.1 Postes budgétaires en pourcentage des coûts totaux.....	27
4.2 Évolution comparée selon le coût moyen par film et par minute.....	28
5. Évolution des coûts moyens au sein de chacune des parties.....	30
5.1 Partie A.....	30
5.2 Partie B.....	35
5.3 Partie C.....	44
5.4 Partie D.....	48
5.5 Partie E.....	51
Conclusion.....	54
Annexe 1 : Liste des longs métrages du corpus.....	57
Annexe 2 : Chronologie des ententes collectives entre l'APFTQ et les scénaristes, réalisateurs, techniciens et comédiens dans le secteur du long métrage de fiction de langue française.....	61
Annexe 3 : Brève chronologie de l'évolution des sources de financement des longs métrages de fiction.....	63



## Liste des tableaux

Numéro	Titre	Page
Tableau 1	Coût moyen de production par film et par minute	16
Tableau 2	Nombre et pourcentage de premiers longs métrages de fiction au cours de chacune des quatre périodes	18
Tableau 3	Indice des prix à la consommation (IPC) au Québec entre 1993 et 2004 (1993 = 100)	19
Tableau 4	Nombre de jours de préproduction et de tournage, minutes à l'écran par jour de tournage, coût moyen de production par jour de tournage	19
Tableau 5	Évolution de la masse salariale en pourcentage des coûts totaux de production et en moyenne par film, par minute et par jour de tournage	22
Tableau 6	Évolution comparée du coût de production selon la masse salariale par film, par minute et par jour de tournage	23
Tableau 7	Évolution comparée de la croissance de la masse salariale et des autres coûts de production en moyenne par film	23
Tableau 8	Évolution de la rémunération des principales fonctions en pourcentage de la masse salariale	25
Tableau 9	Évolution comparée de la rémunération des principales fonctions en moyenne par film	26
Tableau 10	Évolution des cinq grandes Parties budgétaires en pourcentage des coûts totaux	27
Tableau 11	Évolution du coût moyen par film des cinq grandes Parties budgétaires	28
Tableau 12	Croissance comparée du coût moyen par film des cinq grandes Parties budgétaires à travers les périodes	28
Tableau 13	Évolution du coût moyen par minute des cinq grandes Parties budgétaires	29
Tableau 14	Croissance comparée du coût moyen par minute des cinq grandes Parties budgétaires à travers les périodes	29
Tableau 15	Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie A	30
Tableau 16	Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie A et de ceux des différents postes de la Partie A	31
Tableau 17	Pourcentage de films ayant des dépenses au poste <i>Deuxième équipe</i>	32
Tableau 18	Rémunération théorique minimale et effective des réalisateurs	33
Tableau 19	Pourcentage de films ayant des dépenses de <i>Droit d'auteur</i> et de <i>Vedettes forfaitaires</i>	34
Tableau 20	Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie B	35



Tableau 21	Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui la Partie B et de ceux des différents postes de la Partie B	36
Tableau 22	Évolution du coût moyen par film (\$) des frais de <i>Transport</i> et de <i>Régie</i>	37
Tableau 23	Évolution du coût moyen par film (\$) des sous-postes budgétaires du poste <i>Équipe technique</i>	38
Tableau 24	Évolution comparée du coût moyen par film des principaux sous-postes du poste <i>Équipe technique</i>	39
Tableau 25	Évolution du coût moyen par film des frais de <i>Costumes</i> et de <i>Maquillage-coiffure</i>	40
Tableau 26	Coût moyen par film des postes liés à l'interprétation ( <i>Vedettes</i> + <i>Comédiens</i> + <i>Figurants</i> )	41
Tableau 27	Croissance comparée du coût moyen par film <i>Équipe</i> versus <i>Frais ou Équipement</i>	42
Tableau 28	Pourcentage de films ayant des frais de <i>Studios</i>	43
Tableau 29	Évolution du coût moyen par film des frais de <i>Studios</i> et de <i>Lieux de tournage-Déplacements</i>	43
Tableau 30	Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie C	44
Tableau 31	Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie C et de ceux des différents postes de la Partie C	45
Tableau 32	Évolution du temps de montage <i>Image</i> et de montage <i>Son</i> par film et par minute	46
Tableau 33	Répartition des coûts de montage entre <i>Équipes</i> et <i>Équipements</i>	47
Tableau 34	Coût moyen (\$) du montage <i>Image</i> et du montage <i>Son</i> par film, par jour de montage et par minute à l'écran	47
Tableau 35	Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie D	48
Tableau 36	Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie D et de ceux des différents postes de la Partie D	49
Tableau 37	Ventilation du coût moyen par film (\$) des <i>Coûts indirects</i> par sous-poste budgétaire	50
Tableau 38	Évolution comparée du coût moyen par film des principaux sous-postes du poste <i>Coûts indirects</i>	50
Tableau 39	Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie E	52
Tableau 40	Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie E et du principal poste de la Partie E	52
Tableau 41	Pourcentage de films ayant des dépenses de <i>Garantie de bonne fin</i>	52
Tableau 42	Assistance et part de marché du cinéma québécois en salles au Québec, 1993-1995 / 2002-2004	55

## Faits saillants

L'objet de l'étude est de jeter un éclairage sur l'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction ainsi que sur leur répartition entre les grandes sections (Parties A, B, C, D, E) et les principaux postes budgétaires du devis type de production.

Elle tente de cerner (et d'identifier les facteurs qui contribuent à) l'évolution de la masse salariale par rapport aux autres dépenses de production, de même que l'évolution de la rémunération moyenne par film des principales fonctions créatrices, techniques et administratives. Elle tente également de cerner l'incidence des changements technologiques, des pratiques de production ou des ententes collectives sur l'évolution des coûts de production dans certains secteurs spécifiques.

L'étude porte sur un corpus de 85 longs métrages de fiction entièrement québécois et de langue française produits entre 1993 et 2004 inclusivement, soit une période de 12 ans qui a été subdivisée en quatre périodes de 3 années chacune : 1993-1995, 1996-1998, 1999-2001 et 2002-2004.

Les faits saillants qui se dégagent de cette étude sont les suivants :

### *Hausse du coût moyen par film, par minute et par jour de tournage*

Entre la première (1993-1995) et la dernière (2002-2004) période, le coût moyen de production par film des longs métrages du corpus a augmenté de 31 %.

- Au cours de la même période, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 17 %; la hausse nette en dollars constants a donc été de 14 %;
- Au cours de la même période, la hausse du nombre de spectateurs rejoints en salles de cinéma au Québec par les longs métrages québécois a été de 478 %.

Entre la première et la dernière période, le coût moyen par minute a augmenté de 28 %, alors que le coût moyen par jour de tournage a augmenté de 42 %.

La hausse particulièrement importante du coût moyen par jour de tournage reflète notamment une évolution des pratiques de production (dont une réduction du nombre, accompagnée d'un allongement de la durée, des jours de tournage) et un accroissement de la taille des équipes techniques imputables à une professionnalisation et à une spécialisation des fonctions.

## ***Évolution de la masse salariale***

Entre la première et la dernière période, les dépenses de masse salariale moyenne par film connaissent un taux de croissance (+ 39 %) nettement supérieur à celui des dépenses autres que de main-d'œuvre (+ 23 %) et sensiblement supérieur à celui des coûts de production totaux (+ 31 %).

- Au cours de la même période, les dépenses de masse salariale moyenne augmentent de 35 % par minute livrée à l'écran et de 50 % par jour de tournage.

À une époque où les nouvelles technologies se multiplient, force est donc de constater que la production de longs métrages demeure une activité qui fait un usage intensif de main-d'œuvre et qui y consacre une part croissante des coûts totaux de production.

Parmi les différentes fonctions, la rémunération versée à l'*Équipe technique* (de production) se distingue par un taux de croissance (+ 49 %) sensiblement plus élevé que celui de la masse salariale globale (+ 39 %), alors que la rémunération versée aux *Réalisateurs* se démarque à l'inverse par un taux de croissance sensiblement plus faible (+ 16 %). Les autres fonctions (*Scénarisation, Production, Interprétation, Équipe de montage*) expérimentent des taux de croissance qui varient de 26 % à 34 %, et se rapprochent donc davantage de la hausse des coûts moyens par film (+ 31 %).

Différents indicateurs convergent pour établir que c'est à l'étape centrale du tournage – où officient les équipes techniques – que les changements qui ont le plus influencé la croissance significative de la masse salariale se concentrent, plutôt qu'aux étapes en amont (développement, financement) et en aval (montage, postproduction).

## ***Évolution des coûts par grandes Parties budgétaires (A, B, C, D, E) et par postes individuels***

Il n'y a pas eu de chambardements majeurs en ce qui a trait à la répartition des coûts totaux de production entre les cinq grandes Parties budgétaires au cours de la période étudiée et les fluctuations du coût moyen par film ne semblent pas avoir eu d'influence sur les grands équilibres d'ensemble entre les Parties.

Cela dit, les différentes Parties ayant un poids relatif très variable – la *Partie B Production*, par exemple, représente près de 60 % des coûts totaux de production en 2002-2004, alors que la *Partie E Divers* représente moins de 1 % de ces coûts totaux – elles ont pu connaître des

taux de croissance très variables sans que cela n'affecte les grands équilibres d'ensemble entre les Parties.

Ainsi, selon le coût moyen par film des grandes Parties budgétaires, on note :

- Une croissance de la *Partie A « Above the line »* (+ 34 %) et de la *Partie B Production* (+ 31 %) qui épousent dans les grandes lignes le même schéma d'évolution que la croissance des coûts totaux de production (+ 31 %);
- Une croissance plus forte de la *Partie D Coûts indirects, Frais généraux et Publicité* (+ 41 %) par rapport à l'évolution du coût moyen par film (+ 31 %), imputable principalement à la hausse très importante des coûts de financement intérimaire;
- Une croissance plus faible de la *Partie C Postproduction* (+ 23%) par rapport à l'évolution du coût moyen par film (+ 31%), imputable en partie à des facteurs technologiques et en partie à des facteurs de positionnement chronologique dans la chaîne des dépenses;
- Une croissance négative (- 20 %) de la *Partie E Divers*, qui est sans grande incidence puisque, comme on l'a déjà dit, celle-ci représente moins de 1 % du coût moyen par film.

Selon l'évolution du coût moyen par film des postes ou sous-postes individuels, on note :

- Dans les Parties B et C, une croissance généralement plus rapide des dépenses de main-d'œuvre versus les dépenses autres que de main-d'œuvre dans la plupart des postes où les deux composantes sont présentes (exemples : *Équipe transport* versus *Frais de transport*, *Équipe Électrique* versus *Équipement électrique*, *Équipe Décors-accessoires* versus *Matériel Décors-accessoires*, *Équipe montage* versus *Coûts de montage*, etc.).
- Une croissance nettement plus significative que celle de la Partie où ils s'inscrivent, des postes *Transports-Régie* (+ 86 %) et *Équipe technique* (+ 49 %), ainsi que des sous-postes *Frais de régie* (+ 120 %), *Équipe Transport* (+ 118 %) *Équipe Décors-Accessoires* (+ 78 %), *Équipe Construction* (+ 72 %) et *Frais de transport* (+ 65 %) de la Partie B, du sous-poste *Musique* (+ 44 %) de la Partie C, ainsi que du poste *Publicité* (+ 51 %) et du sous-poste *Financement intérimaire* (+ 165 %) de la Partie D.
- Une croissance presque nulle (+ 2 %) des dépenses de *Studios* (auxquelles un pourcentage plus faible de films ont eu recours pendant la période 1999-2004 par rapport à la période 1993-1998), versus une croissance des dépenses de *Lieux de tournage-déplacements* (+ 33 %) en phase avec la croissance du coût moyen par film (+ 31 %).

- 
- 
- 
- Une croissance négative des dépenses de *Laboratoires* (- 25 %) de la Partie B ainsi que des postes *Titres et optiques* (- 1 %) et *Équipements de montage* (- 13 %) de la Partie C (imputable en règle générale à des modifications de pratiques de production liées à des évolutions technologiques) ainsi que des dépenses de *Garantie de bonne fin* (- 20 %) de la Partie E, qu'on peut sans doute imputer au fait qu'elle est de moins en moins systématiquement exigée.

# 1. Introduction

## 1.1 Objet de l'étude

L'objet de la présente étude est de jeter un éclairage sur l'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction ainsi que sur leur répartition entre les grandes sections (Parties A, B, C, D, E) et les principaux postes budgétaires du devis type de production.

Ce faisant, l'étude tentera de cerner (et si possible d'identifier les facteurs qui contribuent à) l'évolution de la masse salariale par rapport aux autres dépenses de production, de même que l'évolution de la rémunération moyenne par film des principales fonctions créatrices, techniques et administratives. Elle tentera également de cerner l'incidence des changements technologiques, des pratiques de production ou des ententes collectives sur l'évolution des coûts de production dans certains secteurs spécifiques.

## 1.2 Composition du corpus

Pour éviter toute distorsion, la SODEC et l'auteur de l'étude ont choisi de faire porter l'analyse sur les longs métrages cinématographiques de fiction de langue française entièrement produits au Québec par le secteur privé (au sens donné par la SODEC à cette expression) de 1993 à 2004.

En effet, il nous est apparu que d'inclure des films québécois de langue originale anglaise aurait pu compliquer l'interprétation des données, dans la mesure où des ententes collectives distinctes régissent la production de langue originale anglaise ou française au Québec, notamment en ce qui a trait aux scénaristes (SARTEC/SWG), réalisateurs (ARRQ/DGC), et artistes-interprètes (UDA/ ACTRA). Ces ententes présentent des variations, qui peuvent parfois être significatives, aussi bien en rémunération, qu'en conditions de travail ou cession de droits.

Il en est de même *a fortiori* des films réalisés en coproduction minoritaire ou majoritaire. Une partie plus ou moins importante – et de nature variable – des coûts de production de ces films est assumée par le partenaire étranger. Elle est donc tributaire des pratiques de production ou de postproduction, des ententes collectives, des coûts de location d'équipements, de la structure de rémunération en vigueur dans le pays coproducteur, et le fait de l'amalguer aux dépenses réalisées au Québec aurait pu fausser les données et en

rendre l'interprétation difficile. Le fait de ne considérer que la part québécoise des budgets de ces coproductions aurait aussi entraîné des distorsions significatives, puisque des postes budgétaires se seraient retrouvés sans dépenses ou avec des dépenses réduites (parce qu'assumées en tout ou en partie par le partenaire étranger), ce qui aurait faussé les moyennes statistiques. Nous avons donc choisi de les exclure du corpus.

Nous avons aussi exclu du corpus certains films à très petit budget réalisés souvent dans un cadre qu'on pourrait qualifier d'artisanal et financés par l'entremise des programmes d'aide sélective « secteur indépendant et jeunes créateurs » (SODEC) ou d'aide « aux longs métrages indépendants à petits budgets » (Téléfilm Canada). Et ce, encore une fois, pour éviter les distorsions et faciliter l'interprétation des données.

La période analysée va de 1993 à 2004 inclusivement, soit une période de 12 ans que nous avons subdivisée en quatre périodes de 3 années chacune : 1993-1995, 1996-1998, 1999-2001 et 2002-2004. L'année dans laquelle un film est classé est l'année où ont été effectuées les principales prises de vue.

Au total, l'étude porte sur les dépenses de production de 85 longs métrages de fiction destinés aux salles de cinéma, qui sont tous de langue française et entièrement financés au Québec. Ces 85 longs métrages, dont la liste est présentée à l'Annexe 1, se répartissent comme suit entre les quatre périodes :

1993-1995 :	13 films
1996-1998 :	15 films
1999-2001 :	30 films
2002-2004 :	27 films
Total :	85 films

Sauf mention contraire, les données ont été compilées à partir des rapports de coûts vérifiés, et non des budgets initiaux, et réfèrent donc aux dépenses réelles effectuées.

### **1.3 Processus et méthodologie**

Des analyses antérieures avaient déjà été réalisées par la SODEC pour son propre usage, notamment pour la période 1991-1992 à 1999-2000 sur un corpus qui incluait alors les films de langue anglaise ainsi que les coproductions majoritaires québécoises. Une première démarche a consisté à mettre à jour ce corpus jusqu'à 2003 inclusivement. La saisie des données ainsi qu'une première présentation graphique et statistique des résultats qui s'en

dégageaient ont été effectuées par Julie L'Allier, sous la direction de Dominique Jutras de la SODEC.

Ces résultats préliminaires ont été soumis à un groupe-conseil formé de membres de la SODEC, de différents spécialistes de l'industrie et de l'auteur de la présente étude, pour discussions. Cet exercice a permis de dégager un consensus sur la composition du corpus et la période étudiée (tel qu'exposé plus haut), d'identifier des secteurs où les résultats par section et par regroupement de postes budgétaires soulevaient des interrogations qui semblaient justifier une modification des regroupements de postes ou une analyse plus fine par poste ou par sous-poste individuel, et d'ébaucher des hypothèses quant aux facteurs pouvant contribuer à expliquer certaines des évolutions constatées.

Une nouvelle saisie de données a été effectuée par Julie L'Allier, qui les a traitées en fonction des nouveaux paramètres qui avaient été fixés, incluant cette fois l'année 2004. Ces données ont été soumises au consultant qui a rédigé une première ébauche de la présente étude, qui a été soumise à nouveau au groupe-conseil qui a pu, à la lumière de la vaste expérience cumulée par ses membres, proposer des correctifs à certains regroupements de postes, valider ou invalider certaines hypothèses et identifier les facteurs qui contribuent à expliquer les résultats.

La présente étude est donc la résultante des efforts concertés de toutes les personnes impliquées dans le traitement et la mise en forme des données ainsi que dans l'interprétation des résultats. Elle espère fournir un éclairage utile à tous ceux qui s'intéressent ou qui sont concernés par l'évolution des coûts de production des longs métrages entièrement québécois de fiction, de langue française, de 1993 à 2004.



## 2. Évolution des coûts moyens selon différentes variables

Dans ce chapitre, nous présentons l'évolution des coûts totaux de production au cours des quatre périodes analysées en fonction des variables suivantes : coût moyen par film, coût moyen par minute et coût moyen par jour de tournage.

### 2.1 Coût moyen par film et par minute

Le coût moyen par film entièrement québécois de langue française a connu une augmentation entre la période 1993-1995 et la période 1996-1998 (+ 12,89 %), une diminution au cours de la période suivante (- 7,44 %) suivie d'une hausse significative (+ 25,25 %) au cours de la dernière période de trois ans, soit 2002-2004, par rapport à la période précédente. Entre 1993-1995 et 2002-2004, la hausse a été de 30,87 %.

Tableau 1 Coût moyen de production par film et par minute

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995 / 2002-2004
Nombre de films	13	15	30	27	
Coûts totaux (\$)	37 198 535	48 455 872	89 696 951	101 106 837	
Coût moyen par film (\$)	2 861 426	3 230 391 + 12,89 %	2 989 898 - 7,44 %	3 744 698 + 25,25 %	+ 30,87 %
Durée (minutes)	1 313	1 592	2 945	2 782	
Durée moyenne par film (minutes)	101,0	106,1 + 5,05 %	98,2 - 7,45 %	103,0 + 4,89 %	
Coût moyen par minute (\$)	28 331	30 437 + 7,43 %	30 457 + 0,07 %	36 343 + 19,33 %	+ 28,28 %

Cependant, la baisse du coût moyen par film constatée en 1999-2001 par rapport à 1996-1998 coïncide avec une baisse proportionnelle de la durée moyenne par film, qui passe de 106,1 à 98,2 minutes. Si bien que selon le coût moyen par minute, on assiste à une hausse entre 1993-1995 et 1996-1998/1999-2001 (périodes au cours desquelles il demeure stationnaire), suivi d'une nouvelle hausse, plus significative que la première, en 2002-2004. Entre 1993-1995 et 2002-2004, la hausse a été de 28,28 %.

L'objet de la présente étude est l'analyse des coûts de production et non celle des sources ou de la structure de financement des longs métrages. Cependant la hausse ou la baisse des devis moyens, comme du nombre de titres produits annuellement, est bien sûr

influencée par l'évolution de la disponibilité des sources de financement, qui sont majoritairement publiques dans le cas des longs métrages, et aussi, bien sûr, par le succès des films auprès du public.

Cela dit, il est impossible d'établir de corrélations précises entre l'évolution des devis moyens de ce corpus particulier de films entièrement québécois de langue française et l'évolution des ressources de financement disponibles à la SODEC pour financer des longs métrages québécois ou à Téléfilm Canada pour financer des longs métrages de langue française, par exemple. Et ce, dans la mesure où ces ressources servent aussi à financer des films québécois de langues autres que le français (SODEC) aussi bien que des coproductions minoritaires et majoritaires (SODEC et Téléfilm Canada).

Mais, dans l'ensemble, l'évolution des devis moyens (ou plus exactement des coûts moyens de production par film) qui est constatée ne semble pas en porte-à-faux par rapport à l'évolution des sources de financement. Ainsi, par exemple, c'est à la toute fin de la première période (le 12 décembre 1995) que le gouvernement fédéral a adopté un programme de Crédit d'impôt remboursable (CIR) dont ont pu bénéficier les films de la seconde période (1996-1998) et c'est aussi au cours de cette période 1996-1998 que la bonification du CIR québécois pour les longs métrages de langue française a été instaurée, soit en mars 1997; celle-ci permettait d'accroître la valeur maximale du CIR québécois dans le cas des longs métrages de langue française, qui pouvait atteindre 20,25 % du devis de production. Ces deux facteurs ont pu contribuer à l'augmentation des devis moyens constatée entre la première et la seconde période, sans hausse significative toutefois du nombre de films entièrement québécois produits.

Par ailleurs, les ressources dont disposait le Fonds de financement des longs métrages de Téléfilm Canada n'ont pas augmenté de façon significative entre la période 1996-1998 et la période 1999-2001, alors que celles de la SODEC doubleraient. Ce qui semble s'être traduit davantage par une hausse du nombre de films entièrement québécois produits que par une hausse des devis moyens de ceux-ci.

Les membres du groupe-conseil ont émis l'hypothèse que la diminution du coût de production moyen par film ou la stagnation du coût de production moyen par minute entre 1996-1998 et 1999-2001 pouvait peut-être s'expliquer, en partie, par un nombre ou un pourcentage plus important de premières œuvres (qui ont généralement des devis plus modestes que la moyenne) au cours de la période 1999-2001 par rapport à 1996-1998.

Vérification faite, cette hypothèse s'avère fondée. Comme l'indique le Tableau 2, le pourcentage de premiers longs métrages de fiction est sensiblement plus élevé en 1999-2001 qu'au cours des autres périodes et très sensiblement plus élevé (2,5 fois) qu'au cours de la

période 1996-1998. En fait, 45 % de toutes les premières œuvres réalisées au cours de la période de référence de 12 ans, soit 10 sur 22, ont été réalisées au cours de la période 1999-2001.

Tableau 2 **Nombre et pourcentage de premiers longs métrages de fiction au cours de chacune des quatre périodes**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	Total
Nombre total de films	13	15	30	27	85
Premiers films	3	2	10	7	22
En %	23 %	13 %	33 %	26 %	26 %

Enfin, les ressources de Téléfilm Canada ont connu une hausse très importante (de l'ordre de 170 %) au cumulatif 2002-2004 par rapport au cumulatif 1999-2001, à la suite de l'adoption de la nouvelle *Politique canadienne du long métrage*. Les ressources dont disposaient la SODEC ont aussi augmenté (de l'ordre de 60 %) en 2002-2004 par rapport à 1999-2001; une augmentation surtout sensible en 2003-2004 à la suite de l'adoption du *Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle* de la ministre Line Beauchamp. Et les films québécois ont connu auprès du public d'ici un succès croissant à compter de 1998 par rapport aux années antérieures, et une hausse très significative de leur part de marché en 2003 et 2004.

Il n'est donc pas surprenant de constater des hausses significatives du devis moyen des longs métrages produits au cours de la dernière période (2002-2004) par rapport à ceux produits antérieurement.

Le coût moyen par film est aussi influencé par la hausse du coût des biens et des services qui se manifeste normalement dans la société au cours d'une période de 12 ans. L'Indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument utile pour apprécier (du moins en partie) ce phénomène.

Au cours de la période étudiée, l'IPC a connu, au Québec, une progression qu'on peut mesurer sur une base mensuelle (hausse de 20,06 % de janvier 1993 à décembre 2004) ou annuelle (hausse de 19 % de 1993 à 2004). La croissance de 31 % du coût moyen de production par film que nous avons constatée s'applique toutefois en comparant non pas l'année 2004 à l'année 1993, mais la période 2002-2004 à la période 1993-1995. Pour mesurer plus justement l'écart entre la hausse de l'IPC et la hausse du coût moyen de production par film, il faudrait aussi établir un « indice moyen par tranche de 3 ans » dans le cas de l'IPC.

Tableau 3 **Indice des prix à la consommation (IPC) au Québec entre 1993 et 2004 (1993 = 100)**

1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Var.
100	98,6	100,4	102,0	103,5	104,9	106,5	109,1	111,6	113,9	116,8	119,0	+19,00 %
99,67			103,47			109,07			116,57			+16,96 %

Source : Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation, aperçu historique, par province et par territoire, juin 2006.*

Ce faisant (Tableau 3), on constate que l'IPC moyen de la période 2002-2004 était en hausse de 17 % par rapport à l'IPC moyen de la période 1993-1995, en prenant pour base que l'indice de 1993 = 100. Autrement dit, toute chose étant égale par ailleurs, le devis moyen des films de 1993-1995 aurait été haussé de 17 % si ces mêmes films avaient été réalisés en 2002-2004 du simple fait de la hausse de l'IPC.

La hausse « nette » du coût moyen de production par film – ou si l'on veut la hausse en dollars constants plutôt que courants – est donc de l'ordre de 14 %

## 2.2 Coût moyen par jour de tournage

Le Tableau 4 présente notamment l'évolution du nombre moyen de jours de préproduction et de jours de tournage.

Tableau 4 **Nombre de jours de préproduction et de tournage, minutes à l'écran par jour de tournage, coût moyen de production par jour de tournage**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995 / 2002-2004
<b>Nombre de jours de préproduction</b>	<b>345</b>	<b>441</b>	<b>851</b>	<b>842</b>	
Moyenne par film (jours)	26,5	29,4 + 10,94 %	28,4 - 3,40 %	31,2 + 9,86 %	+ 17,74 %
<b>Nombre de jours de tournage</b>	<b>405</b>	<b>492</b>	<b>898</b>	<b>778</b>	
Moyenne par film (jours)	31,2	32,8 + 5,13 %	29,9 - 8,84 %	28,8 - 3,68 %	- 7,69 %
Minutes à l'écran par jour de tournage	3,24	3,24 -	3,28 + 1,23 %	3,58 + 9,15 %	
Coût moyen par jour de tournage (\$)	91 848	98 488 + 7,23 %	99 885 + 1,42 %	129 957 + 30,11 %	+ 41,49 %

L'évolution du nombre moyen de jours de préproduction par film doit être considérée avec réserve, car les données dont nous disposons reflètent parfois le nombre de jours

prévus au budget initial – et pas nécessairement le nombre de jours effectivement utilisés – puisque les rapports de coûts vérifiés ne fournissent pas systématiquement cette information. Cela étant dit, le nombre moyen de jours de préproduction par film apparaît en croissance (de + 17,74 % entre la première et la dernière période de 3 ans).

À l'inverse, le nombre moyen de jours de tournage par film est en légère décroissance (de – 7,69 % entre la première et la dernière période de 3 ans). À partir de 1999-2001, on note cependant une augmentation de la productivité selon les minutes à l'écran livrées par jour de tournage : 3,24 en 1993-1995 et 1996-1998, 3,28 en 1999-2001 et 3,58 en 2002-2004.

Ce « gain de productivité » apparent a toutefois un prix qui est la hausse du coût moyen de production par jour de tournage, surtout en 2002-2004. En effet :

- entre la première et la seconde période, on constate une hausse de l'ordre de 7 % du coût moyen de production par jour de tournage sans augmentation du nombre de minutes livrées;
- entre la deuxième et la troisième période, on constate une augmentation proportionnelle du coût moyen de production par jour de tournage et des minutes livrées par jour de tournage;
- alors qu'entre la troisième et la quatrième période, la hausse du coût moyen de production par jour de tournage (+ 30 %) est largement supérieure à la hausse du nombre de minutes livrées par jour de tournage (+ 9 %).

On ne peut donc réellement parler de « gain de productivité », mais plutôt d'une modification des pratiques de production ou d'une hausse des coûts de main-d'œuvre ou d'équipements.

Selon les membres du groupe-conseil, les pratiques de production se sont effectivement modifiées, particulièrement depuis quelques années, sous l'influence, notamment, des tournages américains et des nouvelles ententes collectives avec les techniciens. Ils notent :

- un allongement des journées de tournage, avec l'adoption de plus en plus fréquente de la journée de 12 heures, divisée en deux blocs de 6 heures;

- un accroissement de la taille des équipes imputables à une professionnalisation et à une spécialisation des fonctions, qui favorisent une subdivision des tâches autrefois effectuées par une même personne, ainsi qu'une augmentation du nombre de postes syndiqués<sup>1</sup>;
- des modifications aux règles d'application et de tarification des heures supplémentaires;
- et finalement une hausse normale des tarifs quotidiens de base au fil des ans.

---

<sup>1</sup> Selon l'APFTQ, le nombre de postes syndiqués a augmenté de 31 entre la convention STCVQ de 1996 (68 postes couverts) et la convention AQTIS de 2005 (99 postes couverts), ce qui représente une hausse de 45 % du nombre de postes syndiqués couverts.

### 3. Évolution de la masse salariale

La masse salariale est une composante qui transcende la ventilation du devis type de production en cinq grandes Parties (A, B, C, D, E), puis en postes et sous-postes budgétaires, puisqu'elle renvoie à l'ensemble des salaires, cachets et autres rémunérations (incluant les avantages sociaux) versés, peu importe l'étape de développement, de financement, de production ou de postproduction du film et peu importe la nature de l'activité rémunérée : administrative, créatrice, technique, artistique ou scénographique.

Nous l'analyserons donc en préambule à l'analyse de la ventilation des dépenses de production par grandes Parties et postes budgétaires.

#### 3.1 Masse salariale en pourcentage des coûts totaux de production

Comme l'indique le Tableau 5, la masse salariale représente un *pourcentage* sans cesse croissant des coûts totaux de production. Au cours de la période 1993-1995, la masse salariale représentait 50 % des coûts totaux; en 2002-2004, elle représentait 53 % des coûts totaux de production (qui sont eux-mêmes en hausse de 31 % entre la première et la dernière période).

Tableau 5 **Évolution de la masse salariale en pourcentage des coûts totaux de production et en moyenne par film, par minute et par jour de tournage**

	<b>1993-1995</b>	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>
Totale (\$)	18 618 566	25 585 454	47 056 863	53 587 951
En % des coûts totaux	50,05 %	52,80 %	52,46 %	53,00 %
Moyenne Par film (\$)	1 432 197	1 705 697	1 588 562	1 984 739
Moyenne par jour de tournage (\$)	45 972	52 003	52 402	68 879
Moyenne par minute à l'écran (\$)	14 180	16 076	16 177	19 269

Le Tableau 6 présente l'évolution de la masse salariale moyenne (en \$) par film, par jour de tournage et par minute tout en la comparant à l'évolution des coûts moyens de production (en \$) par film, par jour de tournage et par minute.

Peu importe le paramètre analysé (moyenne par film, par minute ou par jour de tournage), l'évolution de la masse salariale épouse les mêmes tendances que l'évolution des coûts de production d'une période à l'autre. Cependant, ses pourcentages de croissance sont

généralement un peu plus accentués (ou ses phases de décroissance un peu moins accentuées) que celles des coûts de production. Si bien que la croissance globale de la masse salariale entre la première et la dernière période est significativement plus élevée que celle des coûts de production, aussi bien selon la moyenne par film que par minute ou par jour de tournage.

**Tableau 6 Évolution comparée du coût de production selon la masse salariale par film, par minute et par jour de tournage**

	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>	<b>1993-1995 / 2002-2004</b>
Coût de production par film	3 230 391 + 12,89 %	2 989 898 - 7,44 %	3 744 698 + 25,25 %	+ 30,87 %
<b>Masse salariale par film</b>	<b>1 705 697</b> <b>+ 19,10 %</b>	<b>1 588 562</b> <b>- 6,87 %</b>	<b>1 984 739</b> <b>+ 24,94 %</b>	<b>+ 38,58 %</b>
Coût de production par minute	30 437 + 7,43 %	30 457 + 0,07 %	36 343 + 19,33 %	+ 28,28 %
<b>Masse salariale par minute</b>	<b>16 076</b> <b>+ 13,37 %</b>	<b>16 177</b> <b>+ 0,63 %</b>	<b>19 269</b> <b>+ 19,11 %</b>	<b>+ 35,89 %</b>
Coût de production par jour de tournage	98 488 + 7,23 %	99 885 + 1,42 %	129 957 + 30,11 %	+ 41,49 %
<b>Masse salariale par jour de tournage</b>	<b>52 003</b> <b>+ 13,12 %</b>	<b>52 402</b> <b>+ 0,77 %</b>	<b>68 879</b> <b>+ 31,44 %</b>	<b>+ 49,83 %</b>

Comme la masse salariale représente un peu plus de la moitié des coûts totaux d'un long métrage, sa croissance sensiblement plus élevée que celle des coûts de production totaux implique nécessairement que la croissance des postes qui composent l'autre moitié de ces coûts totaux (dépenses autres que de main-d'œuvre) a été plus faible.

**Tableau 7 Évolution comparée de la croissance de la masse salariale et des autres coûts de production en moyenne par film**

	<b>1993-1995</b>	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>	<b>Variation</b>
Coûts totaux (\$) Moyenne par film	2 861 426	3 230 391	2 989 898	3 744 698	+ 30,87 %
Masse salariale (\$) Moyenne par film	1 432 197	1 705 697	1 588 562	1 984 739	+ 38,58 %
Autres coûts (\$) Moyenne par film	1 429 229	1 524 694	1 421 336	1 759 959	+ 23,14 %

Comme l'indique le Tableau 7, les coûts autres que de main-d'œuvre ont augmenté de 23 % entre la première et la dernière période. Ce qui n'est pas très largement supérieur à la hausse de l'IPC (17 %) entre ces deux mêmes périodes, alors que la masse salariale a pour sa part augmenté de 39 %, soit plus du double de la croissance de l'IPC.



À une époque où les nouvelles technologies se multiplient, force est donc de constater que la production de longs métrages demeure une activité qui fait un usage intensif de main-d'œuvre et qui y consacre une part croissante des coûts totaux de production.

Une main-d'œuvre dont on peut présumer, en raison précisément des évolutions technologiques qui reçoivent différents aspects de la production, que, dans plusieurs secteurs, elle est de plus en plus spécialisée, professionnelle et apte à maîtriser les nouvelles technologies.

On peut faire plusieurs hypothèses quant à l'augmentation du poids relatif de la masse salariale en pourcentage des coûts totaux, dont entre autres :

- a) croissance de la taille des équipes (c'est-à-dire du nombre total de salariés ou autres personnes rétribuées qui sont affectés, en moyenne, à la production d'un film);
- b) croissance des tarifs horaires versés à ces personnes (sans que leur tâche ou leur niveau d'expertise soient modifiés) en fonction de l'évolution des ententes collectives;
- c) croissance de l'expertise et du niveau de formation requis de la main-d'œuvre utilisée dans certains secteurs techniques, à la suite de l'adoption de nouvelles technologies et, conséquemment, de la rémunération qu'elle commande.

Il est probable que c'est en fait la combinaison de ces trois facteurs qui explique la hausse sensible de la masse salariale moyenne par film, par minute et par jour de tournage.

En effet, bien que les données avec lesquelles nous travaillons ne permettent pas de valider ou d'invalider la première hypothèse (a), les membres du groupe-conseil, comme on l'a dit déjà, sont d'avis qu'il y a eu effectivement augmentation de la taille des équipes en raison de la professionnalisation et de la spécialisation des fonctions, influencée notamment par les tournages américains, mais aussi du fait que les films entièrement québécois produits aujourd'hui exigent – de par leur nature, leurs sujets, leurs ambitions et leurs devis moyens – des équipes plus nombreuses pour être correctement menés à terme que ceux produits au début des années 1990.

Il est difficile, pour l'instant, de mesurer l'influence de la seconde hypothèse (b). S'il est normal que les salaires, cachets et autres rémunérations versés pour une tâche ou une fonction donnée augmentent sur une période de 12 ans, cela est vrai aussi des autres dépenses et ne peut en soi expliquer la hausse plus grande de la masse salariale (37 %) par rapport à celle des autres coûts de production (23 %).

On ne peut évidemment interpréter la hausse de la masse salariale par film comme le reflet d'une hausse proportionnelle des rémunérations versées sur une base individuelle, poste par poste. Si la taille des équipes augmente et si la nature des postes eux-mêmes se modifie, cela influence la croissance de la masse salariale tout autant que la hausse de la rémunération individuelle par poste. C'est la combinaison de ces facteurs qui provoque la hausse globale de la masse salariale en coût moyen par film comme en pourcentage des coûts totaux; mais les données dont nous disposons ne permettent pas d'isoler chacun de ces facteurs.

Quant à la dernière hypothèse (c), elle ne semble pas déraisonnable à la lumière de l'information fournie par le Tableau 8, qui présente l'évolution de la rémunération des principales fonctions en pourcentage de la masse salariale totale.

**Tableau 8 Évolution de la rémunération des principales fonctions en pourcentage de la masse salariale**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004
Scénarisation (02)	5,88 %	5,94 %	5,28 %	5,45 %
Réalisation (05)	7,65 %	6,63 %	6,54 %	6,37 %
Production (04)	12,70 %	12,25 %	12,41 %	12,31 %
Interprétation (06, 10, 11)	20,62 %	21,92 %	21,35 %	19,77 %
Équipe technique (12 à 27)	46,83 %	48,83 %	49,04 %	50,35 %
Équipe montage (60)	6,33 %	4,43 %	5,39 %	5,75 %

Note : Les chiffres entre parenthèses renvoient aux postes budgétaires du budget type de Téléfilm Canada. La totalité des montants affectés à ces postes ont été pris en compte, même si ceux-ci comportent une portion minimale de dépenses autres que de main-d'œuvre (voyages, séjours, divers...) qu'il n'était pas toujours possible de retracer précisément dans les rapports de coûts vérifiés.

### 3.2 Masse salariale impartie aux principales fonctions

On constate que les rémunérations versées à toutes les fonctions voient leur poids relatif diminuer légèrement entre la première et la dernière période, sauf la rémunération de l'*Équipe technique* dont le poids relatif augmente (de 47 % à 50 % de la masse salariale totale). C'est un indicateur que c'est à ce poste (Équipe technique) que s'exprime principalement la hausse de la masse salariale.

Un indicateur corroboré par le fait que c'est la masse salariale par jour de tournage qui connaît la plus forte croissance entre la première et la dernière période : + 50 % versus + 39 % pour la masse salariale par film et + 36 % pour la masse salariale par minute (voir Tableau 6).

On peut donc en conclure que c'est à l'étape centrale du tournage – où officient les équipes techniques – que les changements qui ont le plus influencé la croissance significative de la masse salariale se concentrent, plutôt qu'aux étapes en amont (développement, financement) et en aval (montage, postproduction).

Tableau 9 **Évolution comparée de la rémunération des principales fonctions en moyenne par film**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995 / 2002-2004
Équipe technique	+ 24,19 %	- 7,65 %	+ 29,93 %	+ 49,02 %
Production	+ 14,85 %	- 6,85 %	+ 25,54 %	+ 34,31 %
Interprétation	+ 26,61 %	- 10,44 %	+ 17,15 %	+ 32,84 %
Scénarisation	+ 20,36 %	- 18,32 %	+ 30,70 %	+ 28,50 %
Équipe montage	- 16,35 %	+ 11,90 %	+ 34,92 %	+ 25,85 %
Réalisation	+ 3,28 %	- 9,30 %	+ 23,28 %	+ 15,49 %

Le Tableau 9, qui présente l'évolution de la rémunération moyenne par film (en \$) des principales fonctions, confirme ce diagnostic, puisqu'il indique que la rémunération de l'*Équipe technique* est de loin celle qui connaît la plus forte croissance (49 %) comparativement à de 16 % à 34 % pour les autres fonctions.

On note que l'évolution de la rémunération de l'*Équipe de montage* connaît un parcours très atypique par rapport aux autres fonctions. On y reviendra plus en détail lors de l'analyse de l'évolution des coûts des postes budgétaires de la Partie C.

La fonction *Réalisation* se démarque pour sa part par un taux de croissance de la rémunération moyenne par film particulièrement faible par rapport à celui des autres fonctions. Nous y reviendrons lors de l'analyse de l'évolution des coûts des postes budgétaires de la Partie A.

## 4. Évolution des coûts par grandes parties budgétaires

Dans ce chapitre, nous analyserons d'abord l'évolution des coûts impartis à chacune des grandes catégories du devis type (Parties A, B, C, D, E), en pourcentage des coûts totaux, puis selon le coût moyen par film et le coût moyen par minute.

### 4.1 Postes budgétaires en pourcentage des coûts totaux

Comme l'indique le Tableau 10, il n'y a pas eu de chambardements majeurs en ce qui a trait à la répartition des coûts totaux de production entre les cinq grandes Parties budgétaires au cours de la période étudiée.

Tableau 10 **Évolution des cinq grandes Parties budgétaires en pourcentage des coûts totaux**

	<b>1993-95</b>	<b>1996-98</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>
Partie A	15,23 %	16,95 %	16,13 %	15,55 %
Partie B	58,31 %	59,09 %	57,12 %	58,46 %
Partie C	14,51 %	11,85 %	14,35 %	13,63 %
Partie D	10,43 %	10,39 %	11,49 %	11,43 %
Partie E	1,53 %	1,72 %	0,90 %	0,93 %

On ne produit pas les films de façon radicalement différente aujourd'hui par rapport à ce que c'était il y a 10 ou 12 ans. La Partie B (Production) continue d'accaparer la majeure partie des dépenses totales (entre 57 % et 59 %). La Partie A (« *Above the line* ») entre 15 % et 17 %, etc. Les variations de pourcentage qu'on peut constater d'une période à l'autre sont relativement minimales et statistiquement peu significatives. La hausse ou la baisse des devis moyens par film ne semble pas avoir d'influence sur les grands équilibres d'ensemble entre les Parties.

On notera cependant que la Partie E connaît une décroissance sensible de son poids relatif entre les deux premières et les deux dernières périodes (sur laquelle nous reviendrons au chapitre consacré à cette Partie). Mais cela n'influence pas l'équilibre d'ensemble, compte tenu que cette Partie accapare une portion infime des coûts totaux de production.

## 4.2 Évolution comparée selon le coût moyen par film et par minute

Le Tableau 11 présente l'évolution du coût moyen par film (en \$) des grandes Parties budgétaires.

Tableau 11 Évolution du coût moyen par film des cinq grandes Parties budgétaires

	1993-95	1996-98	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Partie A (\$)	435 733	547 511	482 340	582 188	15,55 %
Partie B (\$)	1 668 382	1 908 968	1 707 913	2 189 032	58,46 %
Partie C (\$)	415 215	382 814	429 183	510 519	13,63 %
Partie D (\$)	298 348	335 519	343 685	428 005	11,43 %
Partie E (\$)	43 746	55 579	26 777	34 954	0,93 %
<b>TOTAL (\$)</b>	<b>2 861 426</b>	<b>3 230 391</b>	<b>2 989 898</b>	<b>3 744 698</b>	<b>100 %</b>

Et le Tableau 12 traduit cette évolution selon la croissance ou la décroissance de ces coûts moyens d'une période à l'autre.

Tableau 12 Croissance comparée du coût moyen par film des cinq grandes Parties budgétaires à travers les périodes

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Partie A	+ 25,65 %	- 11,90 %	+ 20,70 %	+ 33,61 %
Partie B	+ 14,42 %	- 10,53 %	+ 28,17 %	+ 31,21 %
Partie C	- 7,89 %	+ 3,36 %	+ 18,95 %	+ 22,95 %
Partie D	+ 12,46 %	+ 2,43 %	+ 24,53 %	+ 43,46 %
Partie E	+ 27,95 %	- 51,82 %	+ 30,54 %	- 20,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>+ 12,89 %</b>	<b>-7,44 %</b>	<b>+ 25,25 %</b>	<b>+ 30,87 %</b>

On constate alors des différences significatives entre les Parties.

- Les Parties A et B épousent dans les grandes lignes le même schéma d'évolution (croissance en 1996-1998, décroissance en 1999-2001 et nouvelle croissance en 2002-2004) que les coûts totaux de production, avec, bien sûr, des variations d'intensité, mais leur croissance totale entre la première et la dernière période demeure en phase avec celle des coûts totaux de production : Coûts totaux : + 31 %, Partie B : + 31 %, Partie A : + 34 %.
- En revanche, la Partie D connaît une croissance significativement plus importante que les coûts totaux de production (+ 43 % versus + 31 %).

- Alors que les parties C et E connaissent des taux de croissance sensiblement inférieurs à celui des coûts totaux de production :
  - La croissance globale du coût moyen par film (en \$) de la Partie C est de + 23 % seulement et son évolution d'une période à l'autre est très atypique. Le coût moyen baisse en 1996-1998, alors que celui de toutes les autres parties augmente; il augmente en 1999-2001, alors que celui de toutes les autres parties baisse.
  - La Partie E voit pour sa part son coût moyen par film *diminuer* (- 20 %) entre la première et la dernière partie.

Si on prend comme variable le coût moyen par minute (Tableaux 13 et 14) plutôt que le coût moyen par film, on constate des différences similaires.

Tableau 13 **Évolution du coût moyen par minute des cinq grandes Parties budgétaires**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Partie A (\$)	4 314	5 160	4 912	5 652	15,55 %
Partie B (\$)	16 519	17 992	17 392	21 253	58,46 %
Partie C (\$)	4 111	3 608	4 371	4 957	13,63 %
Partie D (\$)	2 954	3 162	3 500	4 155	11,43 %
Partie E (\$)	433	524	273	339	0,93 %
TOTAL (\$)	28 331	30 447	30 447	36 356	100 %

Tableau 14 **Croissance comparée du coût moyen par minute des cinq grandes Parties budgétaires à travers les périodes**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Partie A	+ 19,61 %	- 4,81 %	+ 15,07 %	+ 31,02 %
Partie B	+ 8,92 %	- 3,33 %	+ 22,20 %	+ 28,66 %
Partie C	- 12,24 %	+ 21,15 %	+ 13,41 %	+ 20,58 %
Partie D	+ 7,04 %	+ 10,69 %	+ 18,71 %	+ 40,66 %
Partie E	+ 21,02 %	- 47,90 %	+ 24,18 %	- 21,71 %
<b>TOTAL</b>	<b>+ 7,47 %</b>	<b>+ 0,00 %</b>	<b>+ 19,41 %</b>	<b>+ 28,33 %</b>

Dans le prochain chapitre, nous tenterons de comprendre les causes de ces différences d'évolution entre les cinq grandes Parties en analysant plus en détail l'évolution des postes budgétaires qui composent chacune d'entre elles.

## 5. Évolution des coûts moyens au sein de chacune des parties

Dans ce chapitre, nous analysons l'évolution du coût moyen par film des différents postes (ou regroupements de postes) budgétaires à l'intérieur de chacune des grandes Parties budgétaires.

### 5.1 Partie A

La Partie A, qu'on désigne communément « *Above the line* », regroupe les cachets et frais reliés au développement ainsi qu'à la rémunération des producteurs, du réalisateur et des vedettes dites forfaitaires.

Tableau 15 **Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie A**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Droits d'auteur *	846	19 327	15 110	17 069	2,93 %
Scénario	84 205	101 347	82 785	108 200	18,59 %
Frais de développement	19 059	24 824	19 531	25 613	4,40 %
<i>Sous-total Développement</i>	<i>104 110</i>	<i>145 498</i>	<i>117 426</i>	<i>150 882</i>	<i>25,92 %</i>
Producteurs	181 877	208 888	194 584	244 277	41,96 %
Réalisateur	109 512	113 108	102 593	126 473	21,72 %
Vedettes *	40 234	80 016	67 737	60 556	10,40 %

\* Les postes suivis d'un astérisque sont des postes où la présence de dépenses est facultative. Le coût moyen par film est influencé à la baisse par le fait qu'une portion seulement des films ont inscrit des dépenses à ce poste.

En 2002-2004, les cachets et frais reliés aux producteurs (en titre, exécutifs, délégués, associés...) représentaient 42 % des coûts totaux de la Partie A, les cachets, droits et frais reliés au développement, 26 %, et ceux reliés au réalisateur, 22 %.

Tableau 16 **Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie A et de ceux des différents postes de la Partie A**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Coût moyen de production par film	+ 12,89 %	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
Partie A	+ 25,65 %	- 11,90 %	+ 20,70 %	+ 33,61 %
Scénario	+ 20,36 %	- 18,32 %	+ 30,70 %	+ 28,50 %
Frais de développement	+ 30,25 %	- 21,32 %	+ 31,14 %	+ 34,39 %
Producteurs	+ 14,85 %	- 6,85 %	+ 25,54 %	+ 34,31 %
Réalisateur	+ 3,28 %	- 9,30 %	+ 23,28 %	+ 15,49 %

Dans l'ensemble, on l'a vu plus tôt (Tableau 12), les coûts moyens par film de la Partie A expérimentent une croissance légèrement supérieure à celle du coût moyen de production par film (dépenses totales), soit de 34 % versus 31 %.

Il y a toutefois des différences notables à cet égard lorsque l'on considère l'évolution du coût moyen par film de chacun des postes budgétaires qui composent cette partie (voir Tableau 16).

**Pris individuellement, les postes budgétaires *Producteurs* (+ 34 %) et *Frais de développement* (+ 34 %) épousent un rythme de croissance et une croissance totale similaires à ceux de la Partie A prise globalement (+ 34 %). Et donc une croissance globale en phase (bien que légèrement supérieure) avec celle du coût moyen de production par film (+ 31 %).**

Dans le cas des *Producteurs*, ce résultat n'est guère étonnant puisque le cachet global des producteurs est déterminé en pourcentage du « B + C » – qui représente généralement plus de 70 % des coûts totaux. Il est donc normal que l'évolution de ce cachet global reflète assez fidèlement l'évolution du coût moyen de production par film.

**Par contre, les postes budgétaires *Scénario* et *Réalisateur* enregistrent une croissance globale, de + 29 % et + 16 % respectivement, sensiblement inférieure à la moyenne de la Partie A (+ 34 %) et, dans le cas du poste *Réalisateur*, très inférieure à la celle du coût moyen par film (+ 31 %).**

Ce que l'évolution d'une période à l'autre nous apprend à ce sujet, c'est que la rémunération moyenne par film du *Réalisateur* a progressé très modestement entre 1993-1995 et 1996-1998 (+ 3 %), alors que celle des autres composantes de la Partie A augmentait sensiblement :



+ 15 % pour les *Producteurs*, + 20 % pour les *Scénaristes*, et ce, dans un contexte d'augmentation de 13 % du coût moyen de production par film. C'est donc surtout à ce moment que le déficit de croissance s'est concrétisé, puisque les écarts de croissance ou de décroissance du coût moyen par film du poste *Réalisateur* (par rapport au coût moyen de production par film) sont peu significatifs au cours des autres périodes.

Ce déficit ne peut être lié à une surreprésentation des premières œuvres au cours de la période 1996-1998, puisque, on l'a vu plus tôt (voir Tableau 2), la période 1996-1998 se caractérise au contraire par un faible nombre (2) et pourcentage (13 %) de premières œuvres.

Le poste *Réalisateur* comprenant le cachet du *réalisateur en titre* et celui, facultatif, du *réalisateur deuxième équipe*, il se peut que le nombre de films ayant recours à une deuxième équipe ait pu influencer le résultat. Cependant, comme l'indique le Tableau 17, le nombre de films ayant eu recours à une seconde équipe est le même en 1993-1995 et en 1996-1998; il semble donc peu probable que ce facteur ait joué un rôle majeur dans le déficit de croissance du coût moyen par film du poste *Réalisateur* par rapport à *Scénaristes* ou *Producteurs* entre ces deux périodes.

Tableau 17 **Pourcentage de films ayant des dépenses au poste *Deuxième équipe***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	Total
Nombre total de films	13	15	30	27	85
Avec <i>Deuxième équipe</i>	3	3	9	5	20
En %	23,08 %	20,00 %	30,00 %	18,52 %	23,53 %

Compte tenu que la dernière entente collective entre l'APFTQ et l'ARRFQ (aujourd'hui ARRQ) relative à la production de longs métrages de fiction remonte à la période 21 novembre 1989 / 21 mai 1992 et qu'aucune nouvelle entente n'a été signée depuis (voir en Annexe 2, une chronologie des ententes collectives entre l'APFTQ et les différents syndicats et associations œuvrant dans le secteur du long métrage de langue française), on ne peut non plus imputer cette situation à une modification des conditions minimales de rémunération régies par convention collective.

Cependant, il faut noter que cette entente comporte deux volets : le Volet 1 prévoit une rémunération minimale du réalisateur équivalant à 4 % du A (moins la rémunération du réalisateur) + B + C, alors que le Volet 2 prévoit une rémunération minimale du réalisateur équivalant à 4 % du B + C; le choix de l'un ou l'autre volet étant laissé à la libre négociation entre le producteur et le réalisateur. Il est possible que les choix individuels faits entre l'un et l'autre volet au cours des différentes périodes puissent influencer le résultat.

Tableau 18 **Rémunération théorique minimale et effective des réalisateurs**

Périodes	4 % du B + C	4 % du A (moins cachet du réalisateur) + B + C	Réal		
			Rémunération moyenne par film (\$)	Rémunération moyenne par film (\$)	Rémunération moyenne par film (\$)
1993-1995	83 344	96 393	109 512	5,26 %	4,54 %
1996-1998	91 671	109 047	113 108	4,93 %	4,15 %
1999-2001	85 484	100 674	102 593	4,80 %	4,08 %
2002-2004	107 982	126 211	126 473	4,68 %	4,00 %

En effet, comme l'indique le Tableau 18, les deux méthodes de calcul donnent des résultats significativement différents : le Volet 1 générant une rémunération de 16 % à 17 % supérieure à celle du Volet 2. Le pourcentage de films où réalisateur et producteur font le choix de l'un ou de l'autre volet au cours d'une période donnée peut donc avoir une incidence sur la rémunération moyenne par film.

Par ailleurs, le tableau indique que la rémunération moyenne constatée des réalisateurs a toujours été supérieure à l'un ou l'autre des minimums requis<sup>2</sup>, mais que c'est en 1993-1995 que cet écart était le plus important. Donc, la période « atypique » serait plutôt la première, où la rémunération des réalisateurs était sensiblement plus élevée que l'un ou l'autre des minimums requis, alors que l'écart favorable aux réalisateurs tend à se réduire au cours des autres périodes pour se rapprocher de la rémunération minimale. Ce qui peut expliquer un taux de croissance de la rémunération du poste *Réalisateur* entre la première et la dernière période beaucoup plus faible (16 %) que celui des autres postes de la Partie A, comme de celui du coût moyen de production par film (31 %).

En ce qui a trait aux autres postes de la Partie A, nommément *Droit d'auteur* et *Vedettes*, il est difficile de dégager des conclusions puisque ces postes budgétaires sont facultatifs, contrairement aux autres. Un film peut être adapté d'une œuvre préexistante (romans, pièces de théâtre, scénario préexistant dont les droits doivent être acquis...) ou basé sur un scénario original. De même, certains films ne comportent pas de vedettes forfaitaires, d'autres en comptent plus ou moins.

<sup>2</sup> Soulignons cependant que ce minimum s'applique au réalisateur en titre et n'inclut pas, en principe, le cachet du réalisateur deuxième équipe.

D'ailleurs, le coût moyen par film de ces deux postes budgétaires présenté au Tableau 15 est influencé par le fait que des dépenses apparaissent à ce poste pour seulement une partie des films de chaque période. C'est pourquoi nous n'avons pas repris ces postes dans le Tableau 16.

À titre d'information, nous présentons au Tableau 19 le nombre de films ayant utilisé ces postes en pourcentage du nombre total de films de chaque période.

Tableau 19 **Pourcentage de films ayant des dépenses de *Droit d'auteur* et de *Vedettes forfaitaires***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	Total
Droit d'auteur					
Nombre de films	2	7	15	8	32
En % du total	15,38 %	46,67 %	50,00 %	29,63 %	37,65 %
Vedettes					
Nombre de films	5	6	12	11	34
En % du total	38,46 %	40,00 %	40,00 %	40,74 %	40,00 %

On note qu'en 1996-1998 et 1999-2001, près de la moitié des scénarios étaient adaptés d'œuvres préexistantes; ce qui était trois fois plus qu'en 1993-1995. Le phénomène semble toutefois s'être quelque peu résorbé en 2002-2004 où le pourcentage de scénarios adaptés d'œuvres préexistantes s'établit à 30 %.

En ce qui a trait aux vedettes forfaitaires, le pourcentage de films qui ont des dépenses à ce poste est relativement stable tout au long de la période (40 %).

En terminant, soulignons que la grande majorité des dépenses de la Partie A sont des dépenses de masse salariale. Toutefois, comme on l'a dit déjà, la croissance de la masse salariale de la Partie A étant en phase avec la croissance du coût moyen de production par film, elle ne peut expliquer l'écart significatif constaté entre le taux de croissance de la masse salariale globale par film, par minute ou par jour de tournage et celui du coût moyen de production par film, par minute ou par jour de tournage.

## 5.2 Partie B

La Partie B (Production) comprend les dépenses réalisées à l'étape de la préproduction et du tournage, y compris les coûts de laboratoire pertinents à cette étape.

Tableau 20 **Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie B**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Comédiens-figuration	255 090	293 886	267 143	331 765	15,16 %
Équipe technique	670 649	832 907	769 185	999 410	45,66 %
Frais de bureau	32 317	48 336	40 699	35 811	1,64 %
Studios/ Lieux de tournage- Déplacements	111 900	104 027	87 747	149 206	6,82 %
Transport-Régie	100 817	139 833	135 713	187 132	8,55 %
Matériel, Décors, Accessoires	157 172	142 552	124 925	153 319	7,00 %
Costumes/Maquillage-coiffure	37 480	40 242	37 168	54 544	2,49 %
Équipements	169 688	190 017	140 593	178 130	8,14 %
Laboratoires	133 269	117 168	104 741	99 715	4,56 %

Selon le coût moyen par film, l'évolution du coût de la Partie B (31 %) est en phase avec celle du coût moyen de production par film (31 %), période par période comme au total. Ce qui n'est pas outre mesure surprenant puisque, à elle seule, la Partie B accapare près de 60 % des coûts totaux de production et influence donc fortement l'évolution du coût moyen de production (toutes dépenses).

Selon le poids relatif, les postes *Équipe Technique* et *Comédiens-figuration* sont les plus importants puisqu'ils représentent respectivement 46 % et 15 % des coûts moyens de production par film de la Partie B en 2002-2004. Les autres postes identifiés accaparent chacun moins de 10 % des coûts moyens par film de la Partie B au cours de la même période.

Tableau 21 **Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui la Partie B et de ceux des différents postes de la Partie B**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Coût moyen de production par film	+ 12,89 %	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
<b>Partie B</b>	<b>+ 14,42 %</b>	<b>- 10,53 %</b>	<b>+ 28,17 %</b>	<b>+ 31,21 %</b>
Transport-Régie (32 et 34)	+ 38,70 %	- 2,95 %	+ 37,89 %	+ 85,62 %
Équipe technique (12 à 27)	+ 24,19 %	- 7,65 %	+ 29,93 %	+ 49,02 %
Costumes/Maquillage-coiffure (41 et 42)	+ 7,37 %	- 7,64 %	+ 46,75 %	+ 45,53 %
Studios/ Lieux de tournage-déplacements (29 à 31, 33)	- 7,04 %	- 15,65 %	+ 70,04 %	+ 33,34 %
Comédiens-figuration (10 et 11)	+ 15,21 %	- 9,10 %	+ 24,19 %	+ 30,06 %
Frais de bureau (28)	+ 49,57 %	- 15,80 %	- 12,01 %	+ 10,81 %
Équipements (45 à 50)	+ 11,98 %	- 26,01 %	+26,70 %	+ 4,98 %
Matériel, Décor, Accessoire (35 à 40)	- 9,30 %	- 12,37 %	+ 22,73 %	- 2,45 %
Laboratoires (51)	- 12,08 %	- 10,61 %	- 4,80 %	- 25,18 %

Note : Les chiffres entre parenthèses réfèrent aux numéros des postes budgétaires du budget type de Téléfilm Canada.

Si l'on regarde maintenant (Tableau 21) l'évolution du coût moyen par film des différents regroupements de postes budgétaires de la Partie B, on observe des variations significatives :

**Le poste *Transport-Régie* est celui qui connaît la croissance la plus substantielle (+ 86 %) entre la première et la dernière période; un taux de croissance très largement supérieur à celui de la Partie B (+ 31 %) ou du coût moyen de production par film (+ 31 %)**

Il faut noter que sont regroupés sous ce poste uniquement les coûts de transport et de régie *autres que de main-d'œuvre*; ceux-ci, dans le cas de l'*Équipe transport*, sont intégrés à *Équipe technique*. On peut faire l'hypothèse que l'augmentation des devis moyens s'est traduite par des équipes de taille plus grande ou des lieux de tournage plus nombreux, diversifiés ou éloignés ou des équipements, personnels et autres éléments exigeant davantage de véhicules pour les transporter ou pour les loger sur place ou encore des exigences de confort et de qualité des repas plus grandes des différents participants au tournage.

Il faut aussi prendre en compte le fait qu'à compter de 1998 pour le Vieux-Montréal et de 2001 pour les autres quartiers de Montréal, le Bureau du cinéma de la Ville de Montréal – soucieux de limiter les inconvénients causés à la circulation et aux résidents – a commencé à

restreindre le nombre de véhicules pouvant être garés sur les lieux de tournage extérieurs et à exiger que l'on sépare le camp de base des lieux de tournage. Cette nouvelle politique implantée graduellement a été en application complète sur l'ensemble du territoire montréalais à compter de 2002. Elle augmente le nombre de déplacements des véhicules, qui doivent faire la navette entre le camp de base et les lieux de tournage, et peut expliquer en partie la croissance des coûts de transport.

Selon le groupe-conseil, un autre facteur qui a pu contribuer à cette situation est l'application progressive et de plus en plus stricte au milieu du cinéma – compte tenu de l'accroissement du nombre de véhicules lourds utilisés – des dispositions de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1999. Loi qui régleme la durée de la journée de travail et les heures consécutives de conduite des conducteurs de camions lourds et qui accroît les obligations en matière de sécurité, d'entretien et d'inspection des véhicules.

Si on distingue *Transports* de *Régie*, on constate que les deux types de frais ont connu des taux de croissance très supérieurs à celui de la Partie B et du coût moyen par film, mais que les frais de *Régie* (repas, traiteur, collation, salles d'appui, équipement spécial...) ont vu leur coût moyen par film croître plus fortement (120 %) que celui (66 %) des frais de *Transport* (véhicules de tous types, y compris maisons motorisées, essence, entretiens, réparation, assurance, etc.)

Tableau 22 **Évolution du coût moyen par film (\$) des frais de *Transport* et de *Régie***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Transport/Régie	100 817	139 833	135 713	187 132	85,62 %
Frais de transport	64 159	87 340	83 019	106 393	65,83 %
Frais de régie	36 658	52 493	52 694	80 739	120 %

**Les postes *Équipe technique* (+ 49 %) et *Costumes/Maquillage-coiffure* (+ 46 %) connaissent aussi une croissance significativement plus importante que celle de la Partie B ou du coût moyen de production par film.**

#### A) *Équipe technique*

Dans le cas du poste *Équipe technique*, qui se compose essentiellement de dépenses de main-d'œuvre, cela confirme les indications déjà fournies lors de l'analyse de l'évolution de la masse salariale, à savoir que c'est le poste dont le poids relatif en pourcentage de la masse salariale a le plus augmenté. C'est aussi, après le poste Transport-Régie, celui de la Partie B qui a le plus augmenté selon le coût moyen par film.

Le Tableau 23 ventile le poste *Équipe technique* par sous-postes ou secteurs d'activités, de façon à établir d'une part le poids relatif des différents sous-postes et d'autre part, s'il y a des différences notables entre l'évolution du coût moyen par film de ces différents sous-postes. Il y en a de très importantes.

Le sous-poste le plus important selon le poids relatif est sans conteste *Équipe de production* qui, en 2002-2004, représentait 33 % des dépenses totales du poste *Équipe technique*; chacun des autres sous-postes représentait individuellement moins de 10 % des dépenses totales du poste *Équipe technique*.

Tableau 23 **Évolution du coût moyen par film (\$) des sous-postes budgétaires du poste *Équipe technique***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
<b>Équipe technique</b>	<b>594 986</b>	<b>714 259</b>	<b>677 594</b>	<b>875 879</b>	<b>100 % *</b>
<i>Production</i>	187 826	250 625	225 922	284 537	32,49 %
<i>Conception artistique</i>	47 149	51 874	46 669	61 307	7,00 %
<i>Construction</i>	36 369	29 746	39 082	62 665	7,15 %
<i>Décors</i>	43 327	59 682	53 029	79 950	9,13 %
<i>Accessoires</i>	23 884	30 023	32 484	39 853	4,55 %
<i>Effets spéciaux **</i>	9 917	2 467	6 250	7 551	0,86 %
<i>Animaux **</i>	81	422	3 683	3 363	0,38 %
<i>Costumes</i>	51 454	70 255	59 895	79 360	9,06 %
<i>Maquillage-coiffure</i>	35 396	38 390	34 421	39 902	4,56 %
<i>Caméra</i>	60 876	64 128	63 211	7 553	8,40 %
<i>Électrique</i>	36 928	46 403	42 967	54 475	6,22 %
<i>Machinistes</i>	33 197	36 023	35 555	47 640	5,44 %
<i>Son</i>	19 945	21 111	20 550	22 686	2,59 %
<i>Transport</i>	8 638	13 109	13 873	18 836	2,15 %

\* Les données ici présentées comme le total *Équipe technique* diffère de celles présentées au Tableau 20, car elles excluent les avantages sociaux (poste 27) qui ne sont pas toujours ventilés par sous-postes spécifiques. Mais comme ces avantages sociaux représentent un pourcentage équivalent de la rémunération des différents sous-postes, cela ne modifie pas le poids relatif de chacun.

\*\* Les postes suivis d'un double astérisque sont des postes où la présence de dépenses est facultative. Le coût moyen par film est influencé à la baisse par le fait qu'une portion seulement des films ont inscrit des dépenses à ce poste.

Comme l'indique le Tableau 24, tous les principaux sous-postes du poste *Équipe technique* connaissent une croissance entre la première et la dernière période selon le coût moyen par film. Cependant, le taux de croissance varie énormément : de 13 % pour l'équipe *Maquillage-coiffure* à 118 % pour l'équipe *Transport*. Six sous-postes connaissent une croissance plus forte que la moyenne *Équipe Technique* et six, une croissance plus faible.

Cela éclaire la croissance très importante du coût moyen par film du poste *Transport-Régie* constatée plus haut (+ 86 %) et indique que la croissance des frais de transport (+ 66 %)

s'est accompagnée d'une hausse encore plus significative de la rémunération de l'*Équipe transport* (+ 118 %).

Tableau 24 **Évolution comparée du coût moyen par film des principaux sous-postes du poste *Équipe technique***

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
<i>Équipe Transport</i>	+ 51,76 %	+ 5,83 %	+ 35,77 %	118 %
<i>Équipe Décors</i>	+ 37,75 %	- 11,15 %	+ 50,77 %	+ 84,53 %
<i>Équipe Construction</i>	- 18,21 %	+ 31,39 %	+ 60,34 %	+ 72,30 %
<i>Équipe Accessoires</i>	+ 25,70 %	+ 8,20 %	+ 22,69 %	+ 66,86 %
<i>Équipe Costumes</i>	+ 36,54 %	- 14,75 %	+ 32,50 %	+ 54,23 %
<i>Équipe Production</i>	+ 33,43 %	- 9,86 %	+ 25,94 %	+ 51,49 %
<b>Équipe technique</b>	<b>+ 20,05 %</b>	<b>- 5,13 %</b>	<b>+ 29,26 %</b>	<b>+ 47,21 %</b>
<i>Équipe Électrique</i>	+ 25,66 %	- 7,40 %	+ 26,78 %	+ 47,52 %
<i>Équipe Machinistes</i>	+ 8,51 %	- 1,30 %	+ 33,99 %	+ 43,51 %
<i>Équipe Conception artistique</i>	+ 10,02 %	- 10,03 %	+ 31,37 %	+ 30,03 %
<i>Équipe Caméra</i>	+ 5,34 %	- 1,43 %	+ 16,36 %	+ 20,82 %
<i>Équipe Son</i>	+ 5,85 %	- 2,66 %	+ 10,39 %	+ 13,74 %
<i>Équipe Maquillage-coiffure</i>	+ 8,46 %	- 10,44 %	+ 15,92 %	+ 12,73 %
<b>Coût moyen par film</b>	<b>+ 12,89 %</b>	<b>- 7,44 %</b>	<b>+ 25,25 %</b>	<b>+ 30,87 %</b>

On notera par ailleurs que les équipes les plus directement « techniques » connaissent des taux de croissance soit en phase avec celui du poste *Équipe technique* en général (*Machinistes*, *Électrique*), soit assez inférieur à celui-ci (*Caméra*, *Son*). Outre l'équipe *Transport*, ce sont surtout les équipes « scénographiques » (*Décors*, *Construction*, *Accessoires*, *Costumes*) qui connaissent des taux de croissance du coût moyen par film supérieurs à la moyenne *Équipe technique*, à l'exception notable de l'équipe *Maquillage-coiffure*, qui connaît le plus faible taux de croissance (+ 13 %) de toutes les équipes et, dans une moindre mesure, de l'équipe *Conception artistique*, dont le taux de croissance (+ 30 %) est similaire à celui des coûts de production moyens par film.

Les membres du groupe-conseil évoquent que dans le cas des équipes *Caméra* et *Son*, le taux de croissance plus faible au cours de la période étudiée s'expliquerait en bonne partie par le fait que la professionnalisation, la spécialisation et la division des tâches qui en résulte s'est effectuée très tôt dans ces secteurs, antérieurement à la période étudiée. Alors que dans le cas des équipes plus scénographiques (*Décors*, *Costumes*, *Accessoires*...), elles sont beaucoup plus sollicitées aujourd'hui qu'au début des années 1990, car on accorde généralement plus d'attention à ces aspects dans les films des dernières années; il y a donc eu un certain rattrapage à effectuer.



## B) *Costumes/Maquillage-coiffure*

Dans le cas du poste *Costumes/Maquillage-coiffure* – qui encore une fois ne regroupe que les frais autres que de main-d'œuvre, puisque les coûts des équipes *Costumes* et *Maquillage-coiffure* sont intégrés dans *Équipe technique* – on note que l'essentiel de la croissance s'effectue lors de la dernière période (2002-2004), ce qui pourrait s'expliquer par un poids plus grand, au cours de cette période, de films se situant dans des périodes historiques autres que contemporaine (*Gaz bar Blues*, *Dans une galaxie près de chez vous*, *Le Goût des jeunes filles*, *Jack Paradise*, *Monica la mitraille*, *Le Survenant*...)

Tableau 25 **Évolution du coût moyen par film des frais de *Costumes* et de *Maquillage-coiffure***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Costumes	30 147	34 715	30 216	45 812	+ 51,96 %
Maquillage-coiffure	7 333	5 527	6 952	8 731	+ 19,06 %

Si on distingue *Costumes* de *Maquillage-coiffure*, on note d'une part que les frais de *Costumes* sont évidemment beaucoup plus importants que les frais de *Maquillage-coiffure* et, d'autre part, qu'ils ont connu une croissance de 52 % entre la première et la dernière période comparativement à 19 % pour les frais de *Maquillage-coiffure*.

**Le poste *Comédiens-figuration* connaît pour sa part un taux de croissance (+ 30 %) similaire à celui de la Partie B (+ 31 %) ou au coût moyen de production par film (+ 31 %).**

Il faut noter cependant que l'évolution de ce poste est influencée par le fait qu'une partie plus ou moins grande ou non des interprètes se retrouve dans la Partie A sous *Vedettes forfaitaires*. Pour connaître l'évolution réelle des dépenses affectées à l'interprétation, il faut additionner les coûts moyens par film des postes *Vedettes*, *Comédiens* et *Figurants*.

Tableau 26 **Coût moyen par film des postes liés à l'interprétation (Vedettes + Comédiens + Figurants)**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Coût moyen par film	295 325	373 902 + 26,61 %	334 881 - 10,44 %	392 322 + 17,15 %	+ 32,84 %

On constate alors (Tableau 26) que le taux de croissance des coûts moyens par film des postes liés à l'*Interprétation* (+ 33 %) est légèrement supérieur à celui des coûts moyens par film (+ 31 %).

Cela confirme ce que l'on a vu plus tôt, à savoir que la croissance de la masse salariale se manifeste davantage à l'étape du tournage qu'aux étapes en amont (développement, financement) et en aval (montage, postproduction) et que c'est surtout l'*Équipe technique* qui en est le principal vecteur.

En effet, les deux postes les plus importants en pourcentage de la Partie B, soit *Équipe Technique* et *Comédiens-figurants* – qui représentent respectivement 46 % et 15 % des coûts totaux de la Partie B en 2002-2004 – sont des postes composés essentiellement de rémunérations. Or, de ces deux postes, le poste *Comédiens-figurants* (vedettes forfaitaires exclues) connaît une croissance (+ 30 %) similaire à celle du coût moyen de production par film (+ 31 %), alors que le poste *Équipe technique* connaît une croissance beaucoup plus forte (+ 49 %) et joue donc un rôle beaucoup plus déterminant dans la croissance de la masse salariale moyenne par film (+ 39 %) comme par minute (+ 36 %) ou par jour de tournage (+ 50 %).

**Les postes qui connaissent des taux de croissance très significativement inférieurs à la moyenne de *Équipe technique*, voire négatifs, sont le plus souvent des postes de fournitures de biens physiques ou de services : *Frais de bureau* (+ 11 %), *Équipements* (+ 5 %), *Matériel, Décors, Accessoires* (- 3 %) et *Laboratoires* (- 25 %).**

Dans le cas des *Laboratoires*, la baisse importante (- 25 %) est imputable à des facteurs technologiques qui ont notamment favorisé l'abandon de la copie de travail.

Tableau 27 **Croissance comparée du coût moyen par film *Équipe* versus *Frais ou Équipement***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
<b>Équipe Transport</b>	<b>8 638</b>	<b>13 109</b>	<b>13 873</b>	<b>18 836</b>	<b>+ 118 %</b>
<i>Frais de Transport</i>	<i>64 159</i>	<i>87 340</i>	<i>83 019</i>	<i>106 393</i>	<i>+ 65,83 %</i>
<b>Équipes Décors, Accessoires</b>	<b>67 211</b>	<b>89 705</b>	<b>85 513</b>	<b>119 803</b>	<b>+ 78,25 %</b>
<i>Matériel, décors, accessoires</i>	<i>157 172</i>	<i>142 552</i>	<i>124 925</i>	<i>153 319</i>	<i>- 2,45 %</i>
<b>Équipe Costumes</b>	<b>51 454</b>	<b>70 255</b>	<b>59 895</b>	<b>79 360</b>	<b>+ 54,23 %</b>
<i>Frais de Costumes</i>	<i>30 147</i>	<i>34 715</i>	<i>30 216</i>	<i>45 812</i>	<i>+ 51,96 %</i>
<b>Équipe Électrique</b>	<b>36 928</b>	<b>46 403</b>	<b>42 967</b>	<b>54 475</b>	<b>+ 47,52 %</b>
<i>Équipement électrique</i>	<i>48 111</i>	<i>57 525</i>	<i>45 123</i>	<i>59 633</i>	<i>+ 23,95 %</i>
<b>Équipe Machinistes</b>	<b>33 197</b>	<b>36 023</b>	<b>35 555</b>	<b>47 640</b>	<b>+ 43,51 %</b>
<i>Équipement Machinistes</i>	<i>31 747</i>	<i>40 286</i>	<i>27 523</i>	<i>40 678</i>	<i>+ 28,13 %</i>
<b>Équipe son</b>	<b>19 945</b>	<b>21 111</b>	<b>20 550</b>	<b>22 686</b>	<b>+ 13,74 %</b>
<i>Équipement de son</i>	<i>12 384</i>	<i>14 035</i>	<i>12 248</i>	<i>13 144</i>	<i>+ 6,14 %</i>
<i>Équipe Caméra</i>	<i>60 876</i>	<i>64 128</i>	<i>63 211</i>	<i>73 553</i>	<i>+ 20,82 %</i>
<b>Équipement Caméra</b>	<b>40 420</b>	<b>52 007</b>	<b>43 756</b>	<b>61 940</b>	<b>+ 53,24 %</b>
<i>Équipe Maquillage- coiffure</i>	<i>35 396</i>	<i>38 390</i>	<i>34 421</i>	<i>39 902</i>	<i>+ 12,73 %</i>
<b>Frais Maquillage- coiffure</b>	<b>7 333</b>	<b>5 527</b>	<b>6 952</b>	<b>8 731</b>	<b>+ 19,06 %</b>

Ces résultats confirment par ailleurs le poids de plus en plus grand des dépenses de main-d'œuvre ou de masse salariale dans de la Partie B (Production) qui se traduit inévitablement par une baisse du poids relatif des dépenses autres que de main-d'œuvre, qui connaissent une croissance beaucoup moins soutenue, voire négative. Il y a évidemment des exceptions, comme dans le cas du poste *Transport/Régie*, mais la tendance générale, dans les postes qui pèsent le plus lourd, est à une hausse du poids relatif des dépenses de main-d'œuvre par rapport aux autres frais.

Cela est vrai, on l'a vu déjà, pour le poste *Transport*, où la portion « équipe » croît plus fortement que la portion « frais ». Mais c'est aussi le cas pour la plupart des autres secteurs, comme l'indique le Tableau 27, à l'exception du poste *Maquillage-coiffure*, déjà mentionné, et du poste *Caméra* où les coûts d'équipement ont crû de façon nettement plus accentuée (+ 53%) que les coûts d'équipe (+ 21 %).

**Enfin, mentionnons que le poste *Studios/Lieux de tournage/Déplacements* connaît un taux de croissance entre la première et la dernière période (+ 33 %) assez similaire à celui de la Partie B ou des coûts moyens de production par film (+ 31 %).**

Cependant, le parcours qui conduit à ce résultat global est assez atypique : le coût moyen par film de ce poste diminue entre la première et la deuxième période comme entre la deuxième et la troisième période, pour connaître une très forte hausse (+ 70 %) au cours de la période 2002-2004.

Cela peut encore une fois être imputable au fait que tous les films n'ont pas nécessairement de frais de *Studios*, par exemple, et que ceux qui en ont peuvent y consacrer une portion très variable du nombre de jours de tournage.

À titre d'information, mentionnons qu'au cours des quatre périodes analysées, le pourcentage de films ayant des frais de *Studios* est le suivant :

Tableau 28 **Pourcentage de films ayant des frais de *Studios***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004
Nombre de films	5	8	9	8
En %	38,46 %	53,33 %	30,00 %	29,63 %

Cela ne nous indique pas l'usage plus ou moins intensif que chacun a fait des studios, mais nous indique que depuis 1999, 70 % des films ne font aucun usage de studios, alors qu'au cours des deux périodes précédentes l'usage des studios était plus fréquent.

Par ailleurs, si on considère séparément les Lieux de tournage/Déplacements, on constate, d'une part, que le coût moyen par film de ces postes représente plus de 90 % du coût moyen par film du regroupement Studios/Lieux de tournage/Déplacements et, d'autre part, que la séquence d'évolution d'une période à l'autre est identique à celle du regroupement (ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils représentent 90 % des coûts moyens du regroupement), avec une très forte augmentation en 2002-2004 après des baisses au cours des périodes précédentes.

Tableau 29 **Évolution du coût moyen par film des frais de *Studios* et de *Lieux de tournage-Déplacements***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-2004
Studios / Lieux de tournage / Déplacements (\$)	111 900	104 027	87 747	149 206	+ 33,34 %
Studios * (\$)	10 852	9 386	10 501	11 123	+ 2,50 %
Lieux de tournage / Déplacements (\$)	101 048	94 641	77 246	138 083	+ 36,65 %

\* Les coûts moyens par film de ce poste sont influencés à la baisse par le fait qu'une portion seulement des films de chaque période ont des dépenses à ce poste.

Les films de la période 2002-2004 se caractérisent donc par des dépenses de lieux de tournage et de déplacements beaucoup plus significatives selon le coût moyen par film que ceux des

deux périodes antérieures. Ce qui tend à confirmer les hypothèses faites précédemment sur l'accroissement, la diversification et l'éloignement des lieux de tournage.

### 5.3 Partie C

La Partie C (Postproduction) comprend les dépenses de montage, de postproduction, de musique, de titres, d'optiques et de versions.

Le poste Postproduction image et son est celui qui accapare la plus grande partie des coûts moyens de production par film de cette partie (46 % en 2002-2004), suivi du poste Montage (30 %) et des postes Musique, Titres et optiques et Versions (24 % collectivement).

Tableau 30 **Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie C**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Équipe de montage	90 630	75 544	84 535	114 057	22,34 %
Équipements de montage	44 180	42 040	41 292	38 518	7,54 %
<i>Sous-total Équipe + Équipements</i>	<i>134 810</i>	<i>117 584</i>	<i>125 827</i>	<i>152 575</i>	<i>29,88 %</i>
Postproduction image et son	184 752	188 771	200 332	232 925	45,63 %
Musique	54 548	44 913	64 132	78 506	15,38 %
Titres et optiques	40 475	30 342	30 047	40 203	7,87 %
Versions *	0	1 204	8 845	6 311	1,24 %
Partie C	415 215	382 814	429 183	510 519	100 %

\* Le coût moyen par film de ce poste est infléchi à la baisse par le fait qu'une portion seulement des films de chaque période ont des dépenses à ce poste.

L'évolution du coût moyen par film de la Partie C (23 %) est sensiblement inférieure à celle du coût moyen de production par film (31 %). Comme on l'a vu précédemment, le poids relatif de la Partie C en pourcentage des coûts totaux de production a donc décliné légèrement au cours de la période étudiée (voir Tableau 10).

Si l'on regarde maintenant les différents postes budgétaires de la Partie C, ceux-ci connaissent des évolutions variables. Sauf la *Postproduction image et son* qui connaît une croissance modeste (2 %), tous les autres postes expérimentent une diminution de leur coût moyen par film entre la première et la deuxième période; ce qui va *a contrario* de la tendance générale de la majorité des postes et des Parties.

Tableau 31 **Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie C et de ceux des différents postes de la Partie C**

	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>	<b>1993-1995/ 2002-2004</b>
Coût moyen de production par film	+ 12,8 9%	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
<b>Partie C</b>	<b>- 7,80 %</b>	<b>+ 12,11 %</b>	<b>+ 18,95 %</b>	<b>+ 22,95 %</b>
Musique	- 17,66 %	+ 42,79 %	+ 22,41 %	+ 43,92 %
Postproduction image et son	+ 2,18 %	+ 6,12 %	+ 16,27 %	+ 26,07 %
Équipe de montage	- 16,65 %	+ 11,90 %	+ 34,92 %	+ 25,85 %
Titres et optiques	- 25,04 %	- 0,97 %	+ 33,80 %	- 0,67 %
Équipements de montage	- 4,84 %	- 1,78 %	- 6,72 %	- 12,82 %

Par ailleurs :

**Le poste Musique se distingue par un taux de croissance (+ 44 %) significativement plus important que celui de la Partie C (+ 23 %) et du coût de production moyen (+ 31 %). Une croissance qui est très forte, particulièrement entre 1996-1998 et 1999-2001.**

Selon les membres du groupe-conseil, cela semble refléter l'impression générale d'un usage de plus en plus intensif de la musique dans les films québécois. Le fait qu'une première entente collective entre l'APFTQ et la SPACQ ait été conclue le 15 mars 2002 ne serait pas un facteur déterminant selon eux, puisqu'en l'essence elle confirmait les pratiques établies. D'ailleurs, comme on l'a souligné déjà, c'est entre les périodes 1996-1998 et 1999-2001 que la croissance est la plus forte.

**Les postes Équipe de montage et Postproduction image et son connaissent pour leur part un taux de croissance (+ 26 %) en phase, bien que légèrement supérieur, à celui de la Partie C (+ 23 %), mais néanmoins en retrait par rapport au coût moyen par film (+ 31 %)**

Les membres du groupe-conseil soulignent que, la plupart du temps, les imprévus ont déjà été utilisés à l'étape du tournage et qu'il y a donc peu de marge de manœuvre pour dépasser les montants prévus à l'étape du Montage et de la Postproduction. Parfois on doit même les réduire pour rester dans le cadre budgétaire global initial. Ce qui pourrait contribuer à un taux de croissance du coût moyen par film de ces postes inférieur à celui du coût moyen de production par film (toutes dépenses).

**Alors que les postes Équipements de montage et Titres et optiques expérimentent une baisse de leur coût moyen par film, de – 13 % et – 1 % respectivement.**

Dans le cas des Équipements de montage, cela peut surprendre. On sait que le montage est l'une des activités qui ont été les plus rapidement influencées par la révolution numérique, avec l'implantation dès le début des années 1990 des systèmes de montage Avid et autres. D'aucuns auraient pu croire que cette évolution technologique aurait entraîné une réduction du temps de montage et des coûts de main-d'œuvre au profit d'une hausse des coûts d'équipement. Or, ce n'est pas ce que les données recueillies indiquent.

**Tableau 32 Évolution du temps de montage *Image* et de montage *Son* par film et par minute**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004
Durée moyenne du montage Image par film (jours)	58,5	54,7	55,4	59,6
Durée moyenne du montage Image par minute à l'écran (jours)	0,58	0,52	0,56	0,58
Durée moyenne du montage Son par film (jours)	49,9	39,6	38,1	43,7
Durée moyenne du montage Son par minute à l'écran (jours)	0,49	0,37	0,39	0,42

Comme l'indique le Tableau 32, il n'y a pas eu de réduction durable du temps de montage image par film ou par minute à l'écran au cours de la période étudiée. En revanche, le temps de montage *son* par film et par minute livrée à l'écran a diminué très sensiblement entre 1993-1995 et les deux périodes suivantes, pour augmenter légèrement en 2002-2004. Si bien qu'entre la première et la dernière période, il a diminué respectivement de 12 % (par film) et de 14 % (par minute).<sup>3</sup>

Cela n'est toutefois pas imputable à une croissance plus grande des coûts d'équipement par rapport aux coûts de main-d'œuvre. Comme l'indique le Tableau 33, dans tous les cas de figure, la croissance des coûts moyens par film des *équipes* de montage a toujours été plus grande que celle des *équipements* de montage. Si bien qu'en 2002-2004, le pourcentage des coûts totaux de montage impartis aux équipes est toujours sensiblement plus élevé qu'en 1993-1995, même s'il y eut généralement une diminution en 1996-1998, qui n'a pas eu d'effet durable.

<sup>3</sup> Comme pour le nombre de jours de préproduction, l'information sur le nombre de jours de montage est parfois tirée du rapport de coûts vérifiés parfois du budget initial.

Donc, même si le taux de croissance du coût moyen par film de l'*Équipe montage* connaît une croissance (+ 25 %) plus modeste que celle de l'*Équipe technique* (+ 47 %), les dépenses de rémunération de l'*Équipe montage* augmentent néanmoins leur poids relatif au détriment des dépenses d'*Équipement* affectées au poste *Montage*. Ce qui s'inscrit dans la tendance générale d'accroissement plus rapide des dépenses de masse salariale par rapport aux autres types de dépenses.

Tableau 33 **Répartition des coûts de montage entre *Équipes* et *Équipements***

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004
Tous types de montage :				
Équipe	66,92 %	64,25 %	67,18 %	74,75 %
Équipement	33,08 %	35,75 %	32,82 %	25,25 %
Montage Image :				
Équipe	59,11 %	54,49 %	57,61 %	64,16 %
Équipement	40,89 %	45,51 %	42,39 %	35,84 %
Montage Son :				
Équipe	67,57 %	68,08 %	70,82 %	76,45 %
Équipement	32,43 %	31,92 %	29,18 %	23,55 %
Image et Son :				
Équipe	84,48 %	76,44 %	78,08 %	89,07 %
Équipement	15,52 %	23,56 %	21,92 %	10,93 %

Un autre phénomène que les données permettent de mettre en lumière est l'accroissement des dépenses de montage image par rapport aux dépenses de montage son. Selon le coût moyen par film et par minute, on assiste à une inversion progressive au cours de la période : en 1993-1995, les dépenses moyennes de montage son par film étaient plus grandes que celles du montage image; en 2002-2004 c'est le contraire.

Dans le cas des coûts moyens par jour de montage, le fossé se rétrécit sans toutefois provoquer d'inversion. Ce qui s'explique par le fait, évoqué plus haut (voir Tableau 32), que le temps de montage Image par minute est demeuré stationnaire entre la première et la dernière période, alors que le temps de montage Son par minute diminuait de 14 %.

Tableau 34 **Coût moyen (\$) du montage *Image* et du montage *Son* par film, par jour de montage et par minute à l'écran**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004
Moyenne par film Image	172 824	167 180	193 569	239 365
Moyenne par film Son	217 623	193 844	205 362	227 502
Moyenne par jour Image	2 956	3 054	3 492	4 017
Moyenne par jour Son	4 359	4 895	5 395	5 210
Moyenne par minute Image	1 711	1 576	1 971	2 324
Moyenne par minute Son	2 155	1 827	2 091	2 209



Les membres du groupe-conseil émettent deux hypothèses quant à la réduction du temps et à la croissance plus faible des coûts de montage son.

La première serait une amélioration de qualité de la prise de son à l'étape du tournage, qui faciliterait le travail de montage sonore, en réduisant notamment le besoin de retouches et de reprises.

La seconde tient à la « chronologie » des dépenses. Plus on s'approche de la complétion du processus, moins il reste de marge de manœuvre financière aux producteurs et plus les contraintes pour respecter le budget initial pèsent lourd. Comme on l'a dit déjà, cela avantage l'étape de production (Partie B) sur l'étape de postproduction (Partie C), et, à l'intérieur de celle-ci, cela avantage le montage image, qui doit être complété et « fixé » avant que ne soit achevé le montage sonore qui, se retrouvant à la dernière étape, fait plus facilement l'objet de compression.

## 5.4 Partie D

La Partie D (Divers) comprend trois grands postes : *Publicité*, *Frais généraux* et *Coûts indirects*. C'est ce dernier poste qui est le plus important : en 2002-2004, il accaparait 75 % des dépenses de la Partie D.

Comme on l'a vu plus tôt (Tableau 12), la Partie D se démarque des autres Parties par un taux de croissance de son coût moyen par film très sensiblement supérieur (+ 43 %) au coût moyen de production par film (+ 31 %). Contrairement aux autres parties, le coût moyen par film de la Partie D a été en croissance constante d'une période à l'autre; autrement dit, même en 1999-2001, il a crû modestement (+ 2 %) alors qu'il régressait, à l'image du coût moyen par film, dans le cas des Parties A et B.

Tableau 35 **Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie D**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	% du total en 2002-2004
Publicité	22 550	16 876	24 282	34 149	7,98 %
Frais généraux	56 442	59 420	51 811	72 427	16,92 %
Coûts indirects	219 356	259 223	267 592	321 429	75,10 %

Tableau 36 **Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie D et de ceux des différents postes de la Partie D**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-04
Coût moyen de production par film	+ 12,89 %	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
<b>Partie D</b>	<b>+ 12,46 %</b>	<b>+ 2,43 %</b>	<b>+ 24,53 %</b>	<b>+ 43,46 %</b>
Publicité	- 15,16 %	+ 43,88 %	+ 40,64 %	+ 51,44 %
Frais généraux	+ 5,28 %	- 12,81 %	+ 39,79 %	+ 28,32 %
Coûts indirects	+ 18,17 %	+ 3,23 %	+ 20,12 %	+ 46,53 %

Si l'on observe l'évolution individuelle des postes budgétaires de la Partie D, ceux-ci connaissent des évolutions variables :

**La *Publicité* connaît un taux de croissance de son coût moyen par film de + 51 %, sensiblement supérieur à celui de la Partie D (+ 43 %) et très significativement supérieur à celui du coût moyen de production par film (+ 31 %).**

On note que c'est à compter de 1999-2001 que cette croissance se manifeste. Cela ne semble pas outre mesure étonnant, compte tenu de l'accroissement des dépenses de promotion et de publicité (pendant et après tournage) constaté depuis l'adoption de la nouvelle *Politique canadienne du long métrage* qui met l'accent sur le succès en salles et instaure un système d'enveloppes basées sur la performance commerciale des films.

**Les *Frais généraux*, en revanche, connaissent un taux de croissance (+ 28 %) très inférieur à celui de la Partie D (+ 43 %) et en phase (bien que légèrement inférieur) avec celui du coût moyen de production par film.**

Cela s'inscrit dans la tendance déjà constatée, à savoir que les dépenses de masse salariale augmentent à un rythme plus soutenu que le coût moyen de production par film, alors que les dépenses administratives, de matériel ou d'équipement ont plutôt tendance, de façon générale, à croître au même rythme ou à un rythme inférieur.

**Les *Coûts indirects* expérimentent pour leur part un taux de croissance (+ 47 %) assez en phase (bien que légèrement supérieur) avec celui de la Partie D (+ 43 %) et donc sensiblement supérieur à celui du coût moyen de production par film.**

Comme les *Coûts indirects* représentent les trois quarts des dépenses de la Partie D, il n'est pas étonnant que son taux de croissance ne s'écarte pas outre mesure de celui de la Partie D. Compte tenu de son poids relatif, il nous a semblé intéressant de le ventiler en sous-postes.

Tableau 37 **Ventilation du coût moyen par film (\$) des Coûts indirects par sous-poste budgétaire**

	1993-1995	1996-1998	1999-2001	2002-2004	En % du total en 2002-2004
Administration	179 882	199 557	192 160	237 313	73,83 %
Financement intérimaire	26 622	52 965	62 452	70 563	21,95 %
Autre financement et divers	12 852	6 701	12 980	13 463	4,19 %

On constate alors que c'est le sous-poste *Administration* qui occupe la part du lion (74 % en 2002-2004) du poste *Coûts indirects*. Il représente aussi une portion importante (55 % en 2002-2004) des coûts totaux de la Partie D.

Si l'on observe l'évolution du coût moyen par film de chacun de ces sous-postes, on constate, encore une fois, que les dépenses d'*Administration* expérimentent un taux de croissance (+ 32 %) similaire à celui du coût moyen de production par film.

Tableau 38 **Évolution comparée du coût moyen par film des principaux sous-postes du poste Coûts indirects**

	1996-1998	1999-2001	2002-2004	1993-1995/ 2002-04
Devis moyen par film	+ 12,89 %	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
Partie D	+ 12,46 %	+ 2,43 %	+ 24,53 %	+ 43,46 %
<b>Coûts indirects</b>	<b>+ 18,17 %</b>	<b>+ 3,23 %</b>	<b>+ 20,12 %</b>	<b>+ 46,53 %</b>
<i>Administration</i>	+ 10,94 %	- 3,71 %	+ 23,50 %	+ 31,93 %
<i>Financement intérimaire</i>	+ 98,95 %	+ 17,91 %	+ 12,99 %	+ 165 %
<i>Autre financement et divers</i>	- 47,86 %	+ 93,70 %	+ 3,72 %	+ 4,75 %

Ce qui infléchit à la hausse le taux de croissance des *Coûts indirects*, ce sont les coûts de *Financement intérimaire* qui connaissent une hausse impressionnante de + 165 % entre la première et la dernière période. En 1993-1995, ils représentaient 12 % des *Coûts indirects* et 9 % des coûts de la Partie D; en 2002-2004 : ils représentent 22 % des *Coûts indirects* et 17 % des coûts de la Partie D.

Cela peut sans doute s'expliquer en partie par l'accroissement du financement en provenance des programmes de Crédit d'impôt remboursable (CIR) qui n'est versé au producteur qu'une fois le film terminé et le rapport de coûts vérifiés produit. Le producteur doit donc en assurer le financement intérimaire. Or, comme on l'a déjà souligné, le CIR fédéral a été mis en place en décembre 1995, il remplaçait la DPA (Déduction pour amortissement) dont aucun des films du corpus pour la période 1993-1995 n'avait bénéficié (voir Partie E). C'est donc à compter de la

période 1996-1998 que les films québécois du corpus ont pu bénéficier du CIR fédéral, en même temps que de la bonification du CIR québécois accordé en 1997 aux longs métrages de langue française, qui a eu pour effet d'accroître de 18 % à 20,25 % la portion du budget total d'un film pouvant être financée par ce CIR<sup>4</sup>. La combinaison de ces deux facteurs a accru sensiblement la part du financement en provenance des programmes de CIR entre 1993-1995 et 1996-1998. On note d'ailleurs que c'est entre la première et la seconde période que la croissance du coût moyen par film du *Financement intérimaire* est la plus forte (+ 99 %).

Les coûts de *Financement intérimaire* ont continué de croître, à un rythme plus modeste, par la suite. Rappelons à cet égard que le CIR est basé sur les dépenses de main-d'œuvre et que, on l'a vu, les dépenses de masse salariale ont connu une croissance constante au cours de la période en pourcentage des coûts totaux, ce qui a pu permettre d'atteindre plus facilement le maximum de CIR autorisé.

Les membres du groupe-conseil nous ont aussi indiqué que les producteurs devaient assumer le financement intérimaire d'une portion croissante de la structure de financement, incluant souvent les investissements des sociétés d'aide dont le calendrier de versement ne coïncide pas nécessairement avec les besoins de flux de trésorerie de la production au jour le jour.

C'est donc essentiellement la croissance très importante des coûts de financement intérimaire qui explique le fait que la Partie D connaît un taux de croissance des coûts moyens de production par film supérieur à la moyenne.

## 5.5 Partie E

Ce que nous désignons comme Partie E comprend les trois postes présentés après la Partie D dans le budget type de Téléfilm Canada, soit : *Imprévis* (80), *Garantie de bonne fin* (81) et *Coût de l'émission* (82).

Évidemment, à l'étape du rapport de coûts vérifiés, le poste *Imprévis* devrait disparaître et, depuis 1996, le poste *Coût de l'émission* n'a plus de raison d'être. Reste donc le poste *Garantie de bonne fin*. Cependant, deux films de la période 1996-1998 ont conservé des dépenses au poste *Imprévis* dans le rapport de coûts vérifiés. Aucun des films de la période 1993-1995 n'avait de dépenses de *Coût de l'émission* et n'avait donc utilisé le mécanisme de DPA (Déduction pour amortissement) alors en vigueur au gouvernement fédéral.

---

<sup>4</sup> En mars 1997, le CIR a été réduit de 18% à 15% de façon générale, mais une bonification a été octroyée aux longs métrages de fiction de langue française, qui faisait en sorte que le CIR dans leur cas pouvait atteindre 20,25 % des coûts de production totaux.

Tableau 39 **Évolution du coût moyen par film (\$) des postes budgétaires de la Partie E**

	<b>1993-1995</b>	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>
Partie E	43 746	55 579	26 777	34 954
<i>Garantie de bonne fin</i>	43 746	42 061	26 777	34 954
<i>Autres</i>	-	13 519	-	-

Comme on l'a dit plus tôt, la Partie E se démarque des autres parties par un taux de croissance négatif de son coût moyen par film (- 20 %).

Tableau 40 **Évolution comparée du coût moyen par film (total), de celui de la Partie E et du principal poste de la Partie E**

	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>	<b>1993-1995/ 2002-2004</b>
Devis moyen par film	+ 12,89 %	- 7,44 %	+ 25,25 %	+ 30,87 %
<b>Partie E</b>	<b>+ 27,05 %</b>	<b>- 51,82 %</b>	<b>+ 30,54 %</b>	<b>- 20,10 %</b>
<i>Garantie de bonne fin</i>	- 3,85 %	- 36,34 %	+ 30,54 %	- 20,10 %

Comme en l'essence cette Partie ne comporte généralement qu'un poste budgétaire à l'étape du rapport de coûts vérifiés, soit *Garantie de bonne fin*, cela reflète aussi l'évolution de ce poste. On note que son coût moyen par film a décliné modestement (- 4 %) entre la première et la seconde période, plus fortement entre la seconde et la troisième (- 36 %) pour augmenter ensuite à la dernière période (+ 31 %).

Il faut prendre en compte que les données présentées au Tableau 40 se réfèrent au coût moyen par film obtenu en divisant les coûts totaux par le nombre total de films de la période. Cependant, une garantie de bonne fin n'est pas systématiquement exigée de tous les films. L'expérience passée du producteur et d'autres facteurs sont pris en compte, surtout depuis 2002.

Tableau 41 **Pourcentage de films ayant des dépenses de *Garantie de bonne fin***

	<b>1993-1995</b>	<b>1996-1998</b>	<b>1999-2001</b>	<b>2002-2004</b>	<b>Total</b>
Nombre total de films	13	15	30	27	85
Avec Garantie de bonne fin	11	12	29	18	70
En pourcentage	84,62 %	80,00 %	96,67 %	66,67 %	82,35 %
Coût moyen par film ayant des dépenses à ce poste	51 700	52 576	27 700	52 431	

Le Tableau 41 indique le pourcentage de l'ensemble des films de chaque période qui ont indiqué des dépenses au poste *Garantie de bonne fin*.

Si l'on établit le coût moyen par film de la *Garantie de bonne fin* en ne tenant compte que du nombre de films où des dépenses sont inscrites à ce poste, on constate qu'il se situe autour de 52 000 \$ par film en 1993-1996, 1996-1998 et 2002-2004. Cependant, la période 1999-2001 se démarque nettement avec un coût moyen par film inférieur de près de moitié (28 000 \$).

Les membres du groupe-conseil formulent l'hypothèse que la concurrence entre les garants de bonne fin au cours de la période 1999-2001 – couplée au fait que la quasi-totalité des films de cette période y ont eu recours – a pu infléchir à la baisse le coût moyen par film de la garantie de bonne fin au cours de cette période. Concurrence qui aurait diminué depuis 2002, dans un contexte où les institutions exigent beaucoup moins systématiquement la garantie de bonne fin.

Rappelons en terminant ce chapitre que la Partie E représente en 2002-2004 moins de 1 % des coûts totaux de production d'un film, et qu'elle n'a donc pas en soi une grande influence sur l'évolution du coût moyen par film.

## Conclusion

L'évolution des coûts moyens de production par film au fil des ans et des périodes est influencée par deux types de facteurs.

Des facteurs *externes* comme : la disponibilité de sources de financement; les politiques publiques et stratégies qui les accompagnent, qui peuvent tantôt privilégier l'utilisation de ces ressources pour produire un plus large éventail de films, quitte à contenir les devis moyens dans des paramètres limités, tantôt privilégier l'utilisation de ces ressources pour produire des films moins nombreux, mais exigeant des devis plus importants et compétitifs de sorte d'améliorer leur performance auprès des auditoires; l'inflation dont l'Indice des prix à la consommation (IPC) constitue un des instruments de mesure; l'effet de dispositions législatives et réglementaires adoptées dans la société où ils sont produits, etc.

Des facteurs *internes* à la production cinématographique elle-même : innovations technologiques; évolution des pratiques de production; évolution des ententes collectives (rémunération, conditions de travail...); phénomènes de professionnalisation et de spécialisation des postes qui contribuent à l'accroissement de la taille des équipes, etc.

L'objet de la présente étude était de jeter un éclairage sur ces différents phénomènes qui influencent l'évolution des coûts de production des longs métrages cinématographiques de fiction de langue française entièrement produits au Québec de 1993 à 2004. Bien qu'elle ne puisse tout expliquer et qu'elle n'ait pas la prétention de mesurer avec précision l'incidence de tout un chacun des facteurs qui interagissent les uns avec les autres, elle permet de dégager un certain nombre de constats.

**Premier constat : L'augmentation de 31 % du coût moyen de production par film entre 1993-1995 et 2002-2004 est loin d'apparaître déraisonnable, si on la mesure à l'aune de la croissance de popularité du cinéma québécois entre les deux mêmes périodes.**

Comme l'indique le Tableau 42, entre 1993-1995 et 2002-2004, la fréquentation du cinéma québécois en salles au Québec a connu une croissance de 478 %, passant de 1,8 million à 10,3 millions de spectateurs. Et sa part de marché est passée de 3,26 % à 11,81 %.

Tableau 42 **Assistance et part de marché du cinéma québécois en salles au Québec, 1993-1995 / 2002-2004**

	<b>1993-1995</b>	<b>2002-2004</b>	<b>Variation</b>
Assistance (spectateurs)	1 777 405	10 265 695	+ 478 %
Part de marché	3,26 %	11,81 %	

Source : *Statistiques sur l'industrie du film, éditions 1994, 1995, 1996, 2003, 2004, 2005*

Bien sûr, on ne peut tracer un parallèle parfait entre ces résultats d'auditoire – qui s'appliquent à tous les films québécois, peu importe la langue et peu importe qu'ils soient réalisés en coproduction ou non – et les films de notre corpus, mais l'écart est tellement considérable entre l'accroissement des auditoires et l'accroissement des coûts de production entre 1993-1995 et 2002-2004 qu'on admettra que cela n'a pas une grande incidence, d'autant que notre corpus comporte son lot de grands succès d'auditoire (Voir Annexe 1).

L'augmentation des coûts moyens de production a donc été fort modeste, comparativement à l'accroissement considérable de l'attention et de l'appréciation obtenue de la part du public québécois.

D'autant plus, comme on l'a vu plus tôt, que l'augmentation de 31 % du coût moyen de production entre 1993-1995 et 2002-2004 inclut la hausse de l'IPC qui a été de 17 % entre ces deux mêmes périodes, la hausse nette n'a donc été que de 14 %.

**Deuxième constat : La hausse globale des coûts moyens de production par film (+ 31 %) est la résultante d'une hausse significative de la masse salariale par film (+ 39 %) et d'une hausse plus modeste des postes autres que de main-d'œuvre (+ 23 %).**

En dépit des innovations technologiques, la production cinématographique demeure une activité fortement – et de plus en plus – créatrice d'emplois de qualité et bien rémunérés, qui consacre une part sans cesse croissante de ses coûts totaux à la masse salariale.

C'est à l'étape du tournage que la croissance de la masse salariale est la plus forte (+ 50 %), plutôt qu'aux étapes en amont (développement, financement) ou en aval (montage, postproduction) et l'*Équipe technique* en est le principal vecteur (+ 49 %). Les dépenses autres que de main-d'œuvre épousent pour leur part une croissance (+ 23 %) qui n'est pas très largement supérieure à celle de l'IPC (+ 17 %) au cours de la même période.

La façon dont a évolué le coût moyen de production par film entre 1993-1995 et 2002-2004, avec accent mis sur la hausse de la masse salariale, s'inscrit donc en harmonie avec l'objectif de création d'emplois dans le secteur culturel que poursuit, entre autres, le programme de CIR québécois.



L'impression d'ensemble qui se dégage de l'étude est que la hausse des coûts de production par film entre 1993-1995 et 2002-2004 est principalement imputable à un accroissement de la taille des équipes, surtout techniques, et de la masse salariale afférente, en raison d'une professionnalisation et d'une spécialisation des tâches favorisées à la fois par les évolutions technologiques, l'influence des tournages étrangers et la volonté de faire des films entièrement québécois de plus en plus compétitifs et attrayants pour les publics québécois et étrangers. Un objectif qui semble avoir été largement atteint.

# Annexe 1

## Liste des longs métrages du corpus

(Les titres en gras désignent les premiers longs métrages de fiction)

Liste des longs métrages	Année de la principale prise de vue
<i>C'était le 12 du 12 et Chili avait les blues</i>	1993
<i>Matusalem</i>	1993
<i>Octobre</i>	1993
<i>Windigo</i>	1993
<b><i>Angelo, Fredo et Roméo</i></b>	1994
<i>Enfant d'eau, L'</i>	1994
<b><i>Sphinx, Le</i></b>	1994
<i>Vie d'un héros, La</i>	1994
<i>Homme idéal, L'</i>	1995
<i>Karmina</i>	1995
<i>Pudding Chômeur</i>	1995
<b><i>Sous-Sol</i></b>	1995
<i>Vengeance de la femme en noir, La</i>	1995
<i>Comtesse de Baton Rouge, La</i>	1996
<i>Conciergerie, La</i>	1996
<b><i>Cosmos</i></b>	1996
<i>J'en suis</i>	1996
<i>Siège de l'âme, Le</i>	1996
<i>Boys, Les</i>	1997
<b><i>C't'à ton tour Laura Cadieux</i></b>	1997
<i>Histoires d'hiver</i>	1997
<i>Matusalem II - Le Dernier des Beuchesne</i>	1997
<i>Quand je serai parti... Vous vivrez encore</i>	1997
<i>Boys II, Les</i>	1998
<i>Dernier Souffle, Le</i>	1998
<i>Matroni et moi</i>	1998
<i>Miracle à Memphis – Elvis Gratton II</i>	1998
<i>Souvenirs intimes</i>	1998
<i>Beauté de Pandore, La</i>	1999
<i>Bouteille, La</i>	1999
<i>Laura Cadieux... la suite</i>	1999
<i>Mælström</i>	1999
<b><i>Méchant Party</i></b>	1999
<i>Muses orphelines, Les</i>	1999

<i>Pin-Pon, le film</i>	1999
<b><i>Un petit vent de panique</i></b>	1999
<i>Vie après l'amour, La</i>	1999
<hr/>	
<i>15 février 1839</i>	2000
<i>Boys III, Les</i>	2000
<i>Ciel sur la tête, Le</i>	2000
<b><i>Crème glacée, chocolat et autres consolations</i></b>	2000
<b><i>Femme qui boit, La</i></b>	2000
<i>Forteresse suspendue, La</i>	2000
<i>K2</i>	2000
<b><i>Mariages</i></b>	2000
<b><i>Nuit de noces</i></b>	2000
<i>Un crabe dans la tête</i>	2000
<b><i>Une jeune fille à la fenêtre</i></b>	2000
<hr/>	
<i>Ange de goudron, L'</i>	2001
<i>Collectionneur, Le</i>	2001
<i>Comment ma mère accoucha de moi durant sa ménopause</i>	2001
<i>Histoire de pen</i>	2001
<b><i>Marais, Le</i></b>	2001
<i>Mystérieuse Mademoiselle C., La</i>	2001
<i>Nèg', Le</i>	2001
<i>Odyssée d'Alice Tremblay, L'</i>	2001
<b><i>Québec-Montréal</i></b>	2001
<i>Séraphin, un homme et son péché</i>	2001
<hr/>	
<i>20 h 17, rue Darling</i>	2002
<i>Dangereux, Les</i>	2002
<i>Gaz Bar Blues</i>	2002
<b><i>Grande Séduction, La</i></b>	2002
<b><i>Immortels, Les</i></b>	2002
<i>Secrets des grands cours d'eau, Les</i>	2002
<i>Sur le seuil</i>	2002
<hr/>	
<b><i>Dans l'œil du chat</i></b>	2003
<b><i>Dans une galaxie près de chez vous</i></b>	2003
<i>Dernier Tunnel, Le</i>	2003
<i>Elvis Gratton XXX - la vengeance d'Elvis Wong</i>	2003
<i>Goût des jeunes filles, Le</i>	2003
<i>Incomparable Mademoiselle C., L'</i>	2003
<i>Jack Paradise « Les nuits de Montréal »</i>	2003
<i>Je n'aime que toi</i>	2003

<i>Lune viendra d'elle-même, La</i>	2003
<i>Monica la mitraille</i>	2003
<i>Nez rouge</i>	2003
<hr/>	
<i>Aimants, Les</i>	2004
<i>Audition, L'</i>	2004
<i>Comment conquérir l'Amérique en une nuit</i>	2004
<i>Horloge biologique</i>	2004
<i>Idole instantanée</i>	2004
<i>Mémoires affectives</i>	2004
<i>Neuvaine, La</i>	2004
<i>Survenant, Le</i>	2004
<i>Vie avec mon père, La</i>	2004



## Annexe 2

### **Chronologie des ententes collectives entre l'APFTQ et les scénaristes, réalisateurs, techniciens et comédiens dans le secteur du long métrage de fiction de langue française**

#### **Scénaristes**

##### **SARTEC**

Entente collective section cinéma :

- entre l'APFTQ et la SARTEC : 15 mars 2003 au 31 décembre 2006
- entre l'APFTQ et La SARDeC : du 1<sup>er</sup> août 1999 au 31 juillet 2002

#### **Réalisateurs**

ARRFQ – longs métrages dramatiques (salles et télévision)

Entente collective entre l'APFTQ et l'ARRFQ en vigueur à partir du 21 novembre 1989 au 21 mai 1992  
(association est devenue ARRCQ, mais l'entente est toujours en vigueur)

#### **Techniciens**

AQTIS, STCVQ et APVQ (en long métrage, le support film ou vidéo détermine l'entente qui sera utilisée, soit APVQ – vidéo et AQTIS - film)

AQTIS : entente collective film entre l'APFTQ et l'AQTIS : en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2008 (toujours en vigueur)

STCVQ : entente collective entre l'APFTQ et le STCVQ : en vigueur à partir du 18 novembre 1996 au 17 novembre 1999

*(toujours en vigueur pour la publicité jusqu'à fin de négociation en cours avec AQTIS; en long métrage remplacée par la convention AQTIS)*

APVQ : entente collective entre l'APFTQ et l'APVQ : en vigueur du 15 octobre 2001 au 1<sup>er</sup> octobre 2004 (toujours en vigueur)

APVQ : entente collective entre l'APFTQ et l'APVQ : en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 1996 au 1<sup>er</sup> septembre 1999

**Comédiens**

Entente collective entre l'APFTQ et l'UDA : en vigueur du 10 avril 2001 au 31 mars 2005 (*toujours en vigueur et bientôt en négociation*)

Entente collective entre l'UDA, l'APFTQ, l'ONF et l'ADISQ

Décembre 1992 à décembre 1995

Et entente partielle entre l'UDA et l'APFTQ, du 15 février 1999 au 14 février 2002

**Musiciens**

SPACQ et l'APFTQ: entente en vigueur du 15 mars 2002 au 14 mars 2005 (actuellement en négociation)

## Annexe 3

### Brève chronologie de l'évolution des sources de financement des longs métrages de fiction

1991	Gouvernement du Québec (décembre 1990)	Remplacement de la DPA par un programme de Crédit d'impôt remboursable (CIR) pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise, basé sur les dépenses de main-d'œuvre admissibles. L'aide fiscale consentie peut atteindre jusqu'à 18% du coût total d'une production admissible.
1996	Gouvernement du Canada (décembre 1995)	Remplacement de la DPA fédérale par un programme de Crédit d'impôt remboursable (CIR) qui s'inspire du modèle québécois, sauf que l'aide financière reçue doit être soustraite du coût du film.
1997	Gouvernement du Québec (mars 1997)	Modifications aux programmes de CIR québécois qui ont notamment pour effet de réduire de 18 % à 15 % le pourcentage maximal du coût total d'une production admissible que peut représenter l'aide fiscale, mais adoption en parallèle d'une bonification pour les longs métrages québécois de fiction (et les documentaires uniques) de langue française qui permet à l'aide fiscale d'atteindre jusqu'à 20,25 % du coût total d'un long métrage de fiction de langue française.
1999	Gouvernement du Québec SODEC	Ajout de 6,2 M\$ aux crédits alloués à la SODEC pour soutenir la création cinématographique au Québec. Les dépenses des programmes généraux de la SODEC consacrés au <i>Cinéma et à la production télévisuelle</i> atteignent 18,4 M\$ en 1999-2000.
2000	Gouvernement du Canada Téléfilm Canada	Adoption par Patrimoine canadien d'une nouvelle <i>Politique canadienne du long métrage</i> , qui met l'accent sur le succès en salles au Canada. En 1999-2000, les ressources que Téléfilm Canada est en mesure d'allouer au développement et à la production de longs métrages canadiens s'établissent à 26,3 M\$; en 2000-2001 Téléfilm Canada sera en mesure de consacrer 45,5 M\$, au nouveau Fonds de long métrage du Canada, et ce, en excluant l'aide à la mise en marché et aux activités complémentaires (16,1 M\$).
2003	Gouvernement du Québec SODEC	Annonce par la ministre de la Culture et des Communications du <i>Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle</i> (septembre 2003), qui se traduira, entre autres, par l'injection de 15 M\$ dédiés à cette industrie. La SODEC reçoit un montant récurrent de 10 070 000 \$ qui est principalement affecté au développement et au financement de longs métrages québécois de fiction. Les dépenses globales du <i>Programme d'aide au cinéma et à la production télévisuelle</i> atteignent 27 M\$ en 2003-2004.
2004	Québec, Résultats d'exploitation	La part de marché – selon l'assistance, les recettes et les projections – du cinéma québécois en salles au Québec dépasse les 10 % pour la première fois depuis que des statistiques de cette nature sont publiées.



**Disponible dans cette collection :**

- N° 02-01-D *Les développements technologiques et numériques dans le domaine de la musique – État de situation* – février 2002 (Anne-Marie Gill, Françoise Montambeault)
- N° 02-02-D *L'industrie du disque et du spectacle de variétés au Québec – 1. Portrait économique des entreprises* – février 2002 (Marc Ménard)
- N° 02-03-L *La librairie agréée au Québec : sur la concordance entre les critères d'agrément et la réalité économique* – février 2002 (Marc Ménard)
- N° 02-04-C *Dix ans d'aide fiscale au cinéma et à la production télévisuelle au Québec* – février 2002 (Dominique Jutras)
- N° 02-04-D *Les développements technologiques et numériques dans le domaine de la musique – État de situation* – avril 2002 (Françoise Montambeault, sous la direction de Anne-Marie Gill)
- N° 03-11-M *Les métiers d'art au Québec – Esquisse d'un portrait économique* – novembre 2003 (Marc Ménard)
- N° 05-03-D *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical* – mars 2005 (Anne-Marie Gill)
- N° 06-12-C *Étude sur l'évolution des coûts de production des longs métrages québécois de fiction de langue française de 1993 à 2004* – décembre 2006 (Michel Houle, sous la direction de Dominique Jutras)
- N° 06-12-M *La situation financière des entreprises de métiers d'art au Québec* – décembre 2006 (Marc Ménard)
- N° 06-12-L *Le crédit d'impôt pour l'édition de livres au Québec. Bilan de la mesure, de 2000-2001 à 2004-2005* – décembre 2006 (Marc Ménard)

La SODEC produit, dans le cadre de ses activités, des travaux de nature variée qui ont pour but d'éclairer la prise de décision.

Ces documents sont le fruit de recherches, d'analyses, de bilans, de compilations statistiques, d'enquêtes, de séminaires ou de colloques, qui contribuent à la connaissance sur les entreprises culturelles, alimentant ainsi la réflexion sur les industries culturelles. Nous les publions, au rythme de leur production, dans cette collection appelée *Les cahiers de la SODEC*.

